



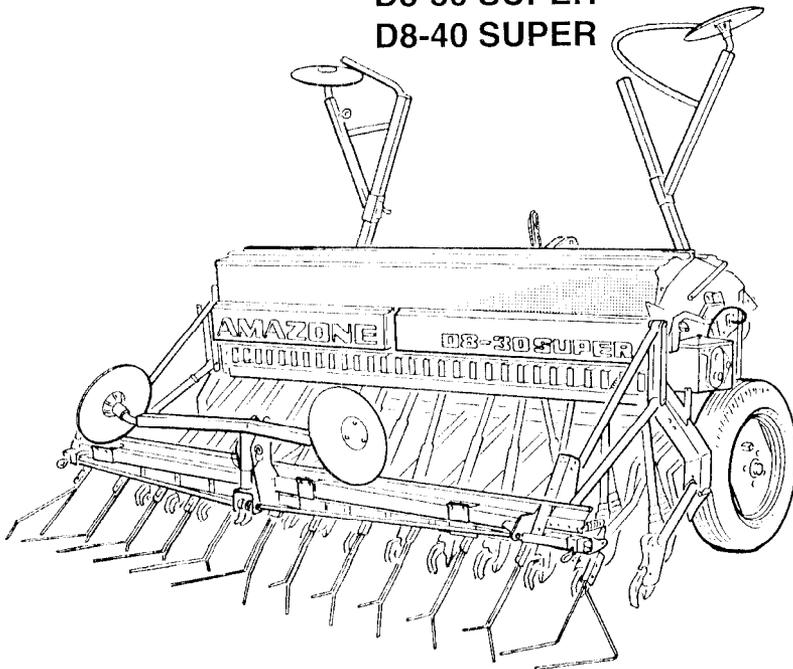
Notice d'utilisation

Semoir a grains **AMAZONE**

D8-25 SUPER

D8-30 SUPER

D8-40 SUPER



MG 103
DB 612 F 07.98
Printed in Germany



Avant la mise en service,
lisez attentivement la
présente notice
d'utilisation et respectez
les consignes de
sécurité y figurant !

Copyright © 1998 by AMAZONEN-Werke
H. Dreyer GmbH & Co. KG
D-49202 Hasbergen-Gaste

Tous droits réservés

Veillez lire attentivement le présent manuel. Le respect de ces quelques conseils pratiques d'utilisation et d'entretien vous permettra d'obtenir toute satisfaction de votre nouvel «AMAZONE» et de bénéficier, le cas échéant, de notre garantie.

Inscrivez ici le numéro de série de votre semoir. Ce numéro figure sur la plaque fixée sur la tôle de châssis centrale côté gauche. Il est également frappé sur la face avant de la trémie.

Veillez indiquer le numéro de série de votre semoir en cas de commande complémentaire ou de réclamation.

SEMOIR A GRAINES D8-..... SUPER

No.

ATTENTION!

L'arbre d'agitation tourne dans la trémie dès que les roues du semoir tournent, même si le sélecteur de réglage est en position «0». Pour éviter tout dégât ou dommage, ne déposez rien et n'intervenez pas dans la trémie.

Sommaire

	Page
1 Caractéristiques de la machine	5
1.1 Constructeur	5
1.2 Données techniques	5
2 Réception de la machine	5
3 Avant la première mise au travail	7
3.1 Montage sur le tracteur	7
3.2 Position des roues	9
3.3 Entraînement de la distribution par les 2 roues	9
3.4 Traceurs de voie	11
3.4.1 Inversion automatique des traceurs	13
3.4.2 Réglage des traceurs de voie	13
3.4.3 Réglage de l'inverseur des traceurs	15
3.5 Remplissage de la trémie du semoir	17
3.6 Réglage du débit	19
3.6.1 Réglage du sélecteur de semis	19
3.6.2 Réglage des glissières de fermeture	19
3.6.3 Réglage des clapets de fond	19
3.7 Contrôle de débit	21
3.7.1 Différences entre quantité contrôlée et quantité semée	23
3.8 Transport sur route	25
3.9 Le semoir au travail	27
4 Modulation du terrage des socs par commande centralisée	27
4.1 Réglage du terrage des socs	27
5 Semis de petites graines	29
5.1 Semis de colza	29
6 Vidange de la trémie	31
7 Entretien et soins	33
7.1 Graissage	33
7.2 Pression des pneus	33
7.3 Chaînes de transmission	33
7.4 Soccs	33
7.5 Réglage fin des décrotteurs de rollsoccs	33
8 Equipements spéciaux	35
9 Attelage rapide	35
10 Herse de recouvrement individuelle	35
11 Herse de recouvrement	37
11.1 Herse de recouvrement à fixation oscillante	37
11.2 Herse de recouvrement 2 éléments à fixation oscillante	37
12 Recouvreur à flexi-doigts	39
12.1 Montage et réglage des recouvreurs à flexi-doigts	39
12.2 Modulation hydraulique de la pression du recouvreur flexi-doigts	39
13 Passerelle de chargement	41
14 Modulation hydraulique du terrage des soccs en cours de travail	41
15 Inversion hydraulique des traceurs	43
15.1 Réglage de l'inverseur hydraulique des traceurs	43

	Page
16 Jalonneur automatique de post-levée à embrayage à ressort	45
16.1 Semi-automatique	47
16.2 Automatique	47
16.3 Jalonneur hydraulique de post-levée à embrayage à ressort	49
16.4 Contrôle du fonctionnement correct du jalonneur de post-levée	51
16.5 Modification de l'écartement de la voie non ensemencée	53
16.6 Semis avec jalonnage à 2 passages successifs	53
16.7 Opérations à effectuer au niveau du boîtier programmeur pour transformer le plan de jalonnage	55
17 Exemples de plan de jalonnage	58
18 Effaceurs de trace de roue de tracteur	61
19 Compteur d'hectares	61
20 Limiteur de profondeur	63
20.1 Limiteur de profondeur pour rollsocs	63
20.2 Limiteur de profondeur pour socs K	63
21 Sabot étaleur amovible pour socs K	65
21.1 Sabot étaleur I	65
21.2 Sabot étaleur II	65
22 Sabot spécial pour semis très profond (pour socs K)	65
23 Modulation hydraulique de débit de graines	67
23.1 Réglage de l'appoint de débit	67
24 Roue distributrice spéciale – Arbre d'agitation spécial pour les semis de grosses graines	69
24.1 Echange de l'arbre complet de distribution	69
25 Jalonneur hydraulique de pré-levée	71
26 Poudreuse II	73
26.1 Utilisation de la poudreuse II	73
26.2 Vidange de la poudreuse II	75
26.3 Possibilités de contrôle	75
27 Compartiment de trémie	77
28 Sabot décompacteur-étaleur	77
29 Dispositif de transport en long	79
29.1 Montage du dispositif de transport en long sur le semoir D8-40 SUPER	79
30 Réglages de la longueur du bras du traceur à disque (Exemples)	87

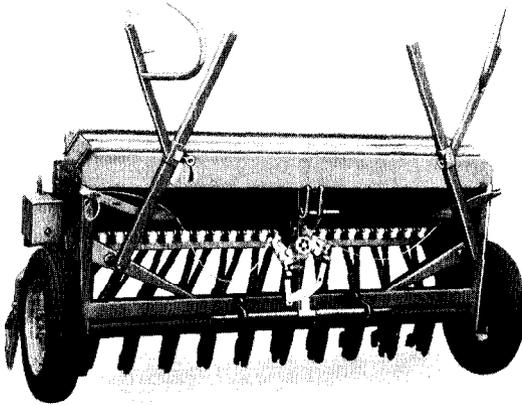


Fig. 1

D8-25 SUPER

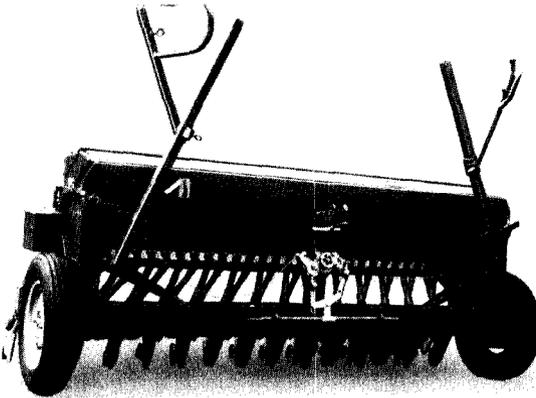


Fig. 2

D8-30 SUPER

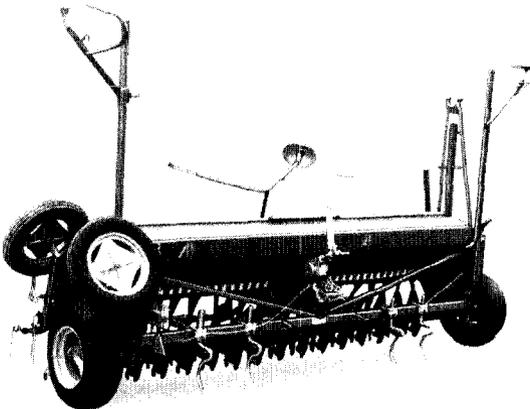


Fig. 2a

D8-40 SUPER avec transport en long

1 Caractéristiques de la machine

1.1 Constructeur

AMAZONEN-WERKE H. Dreyer GmbH & Co. KG, Postfach 51, D-4507 Hasbergen-Gaste.

1.2 Données techniques

Modèles	D8-25 SUPER	D8-30 SUPER	D8-40 SUPER
Largeur de semis	2,50 m	3,00 m	4,00 m
Rollsocs	15 à 21	17 à 27	25 à 35
Ecartement mini. des semis	10,9 cm	11,1 cm	11,4 cm
Socs K	15 à 23	17 à 29	25 à 37
Ecartement mini. des semis	10,9 cm	10,3 cm	10,8 cm
Poids à vide			
sans accessoires	440 kg	485 kg	536 kg
	avec 23 socs K	avec 29 socs K	avec 37 socs K
Contenance de la trémie	400 l	505 l	700 l
Pneus	6.00-16 ϕ 730 mm l = 180 mm	6.00-16 ϕ 730 mm l = 180 mm	10.0/75-15 ϕ 750 mm l = 280 mm

Avec déport des roues vers l'intérieur:

Largeur de transport	2,50 m	3,00 m	4,32 m
Voie	2,34 m	2,84 m	4,05 m

Avec déport des roues vers l'extérieur:

Largeur de transport	2,66 m	3,16 m	–
Voie	2,50 m	3,00 m	–
Hauteur totale	1,22 m	1,22 m	1,23 m

2 Réception de la machine

Lors de la réception de la machine, vérifiez s'il n'y a ni dégâts ni manquants. Ceux-ci devront éventuellement faire l'objet d'une réclamation immédiate auprès du transporteur.

ATTENTION! Avant de déplacer le semoir, vérifiez que la trémie est vide car l'arbre d'agitation tourne dès que les roues du semoir tournent, même si le sélecteur de réglage est en position «0». Vous éviterez ainsi d'endommager l'arbre d'agitation.

Ne jamais mettre les mains dans la trémie du semoir en mouvement: l'arbre d'agitation tournant peut blesser.

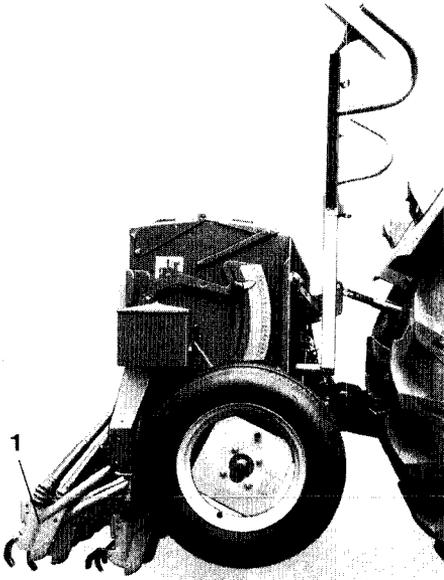


Fig. 3 + Fig. 4

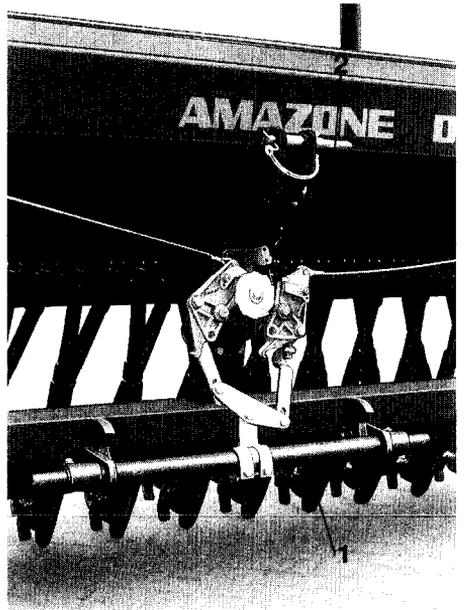


Fig. 5

3 Avant la première mise au travail

Les socs d'extrémité (fig. 3/1) situés dans la zone de la trace de roue sont comprimés fortement par un ressort à lame situé dans les porte-socs d'extrémité. En reposant le semoir sur le sol, il s'appuie sur les socs d'extrémité. Il n'est pas nécessaire de mettre en place une béquille de remisage.

Les autres socs sont fixés au semoir par l'intermédiaire du support de palier. Ce dernier comprend une basculette en matière plastique. Cette pièce peut être rabattue vers l'arrière en soulevant le soc avec la main et retient le soc correspondant en position relevée. Elle permet de maintenir relevés les socs qui ne travaillent pas lorsque le semis est conduit en interlignes très écartés. Lors de la livraison, pour des raisons liées au transport, quelques socs sont toujours relevés de cette manière. Si à la réception de votre semoir, quelques socs sont relevés, soulevez légèrement chaque soc considéré, rabattez la basculette vers l'avant et abaissez le soc à sa position normale.

3.1 Montage sur le tracteur

Amener les bras inférieurs d'attelage du tracteur face aux tourillons des points inférieurs de fixation (fig. 4) du semoir, les insérer et les bloquer avec les goupilles de sécurité.

Les semoirs sont fournis d'origine avec des tourillons catégorie II (fig. 5/1). Une barre d'attelage avec tourillons catégorie I peut être livrée aussi sur demande.

Les bras inférieurs du tracteur sont réglés de façon à ce qu'il n'y ait que peu de jeu latéral en position relevée afin que le semoir soit toujours bien centré derrière le tracteur et que, dans les tournants en bout de champ, le semoir relevé ne se balance pas.

Le tirant supérieur est fixé et bloqué à l'aide de l'axe du 3ème point prévu pour les catégories I et II (fig. 4, fig. 5/2). La longueur du tirant supérieur doit être réglée de façon que la paroi arrière du semoir soit verticale et perpendiculaire au sol. Ne charger la trémie du semoir qu'après l'avoir attelé au tracteur et ne le déposer qu'après vidange de la trémie.

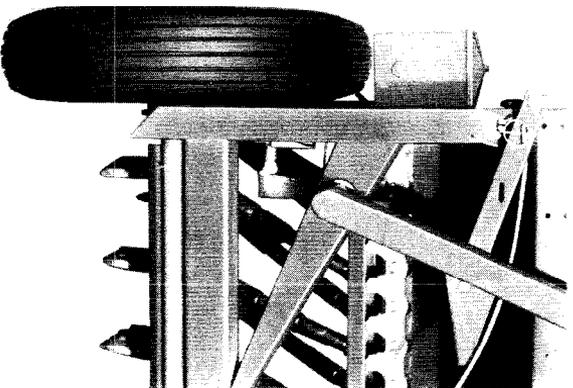


Fig. 6

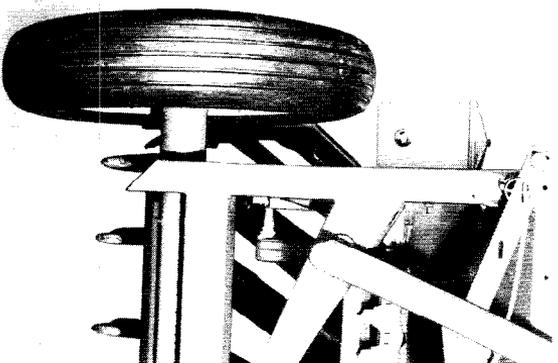


Fig. 7



Fig. 8

3.2 Choix de la position des roues pour obtenir des passages successifs mitoyens

A la livraison, les roues des semoirs sont déportées vers l'intérieur (fig. 6) (sauf D8-40 SUPER):

	Largeur de transport	Voie
D8-25 SUPER	2,50 m	2,34 m
D8-30 SUPER	3,00 m	2,84 m

Deux socs travaillent en permanence dans les traces du semoir et à chaque passage successif les roues du semoir voisinent côte à côte.

En retournant les roues pour qu'elles soient déportées vers l'extérieur (fig. 7), les dimensions ci-dessus sont modifiées comme suit:

	Largeur de transport	Voie
D8-25 SUPER	2,66 m	2,50 m
D8-30 SUPER	3,16 m	3,00 m
D8-40 SUPER	4,32 m	4,05 m

Dans ce montage, l'écartement entre les roues et le coffrage des chaînes du semoir est nettement plus important; il n'y a pas de bourrage dans les sols lourds et collants ou de coincement dans les sols pierreux. Dans ce cas, seuls les socs d'extrémité travaillent dans chaque trace de roue du semoir.

Lors de deux passages consécutifs sur le champ les roues du semoir roulent deux fois dans la même trace. Par conséquent, il y a moitié moins de traces de roues du semoir sur le champ.

En retournant les roues, les décrotteurs (fig. 8/2) doivent être adaptés à la nouvelle voie. L'écartement entre décrotteurs et roues doit s'agrandir de l'intérieur (environ 1 cm) à l'extérieur (environ 2 cm).

Pour le **transport sur voie publique**, les roues du semoir D8-30 SUPER doivent être retournées de façon à ce que le déport soit tourné vers l'intérieur afin de ne pas dépasser les 3,00 m (largeur limite de transport autorisée).

3.3 Entraînement par les 2 roues

Le semoir est fourni d'origine avec un entraînement de la distribution par les 2 roues. L'entraînement du mécanisme de distribution et de l'arbre agitateur peut s'effectuer par l'action **combinée** des 2 roues du semoir. Pour cela, glisser l'axe d'accouplement (fig. 8/1) dans le moyeu de la roue gauche et le verrouiller avec la goupille agricole. La roue est ainsi rendue solidaire de l'arbre de roues.

Pour les manœuvres de remisage en cour de ferme, tirer l'axe d'accouplement vers l'extérieur puis le goupiller.

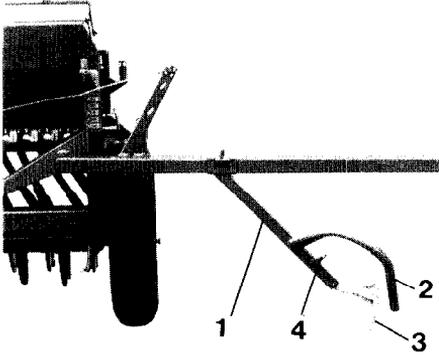


Fig. 9

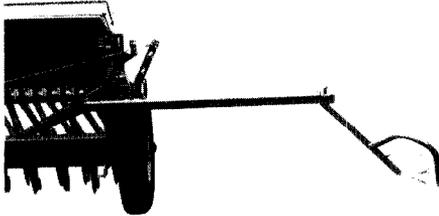


Fig. 10

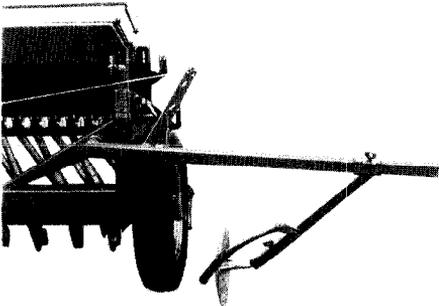


Fig. 11

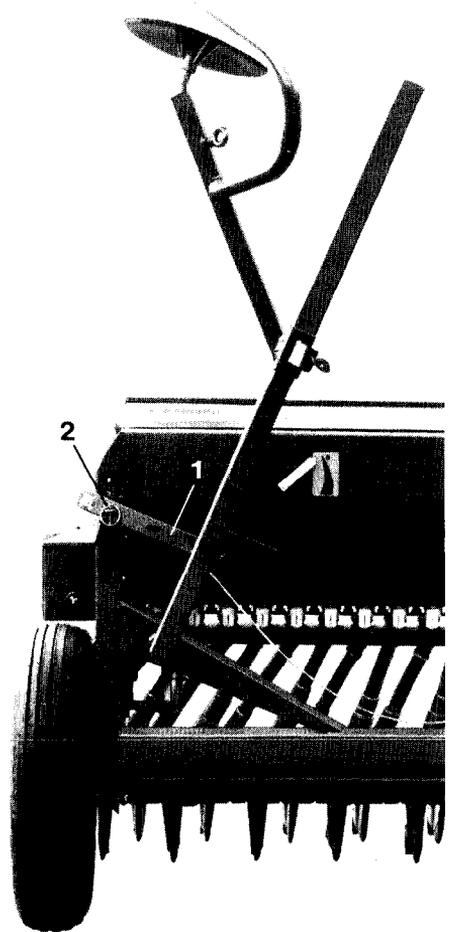


Fig. 12

3.4 Traceurs de voie

Le semoir AMAZONE D8 SUPER est fourni avec des traceurs dont les bras sont particulièrement longs (fig. 9/1). Leur bras est si long qu'il est possible de tracer aussi bien la voie du tracteur (fig. 9 et 11) que l'axe de passage médian du tracteur (fig. 10). Dans le cas où il s'avère nécessaire de tracer le passage du tracteur à proximité immédiate de la roue du semoir, il est possible de permuter les traceurs droit et gauche entre eux (fig. 11). Pendant le transport, les traceurs sont repliés et maintenus (comme le montre la fig. 12) au moyen de la barre de sécurité (fig. 12/1) attachée et verrouillée à une éclipse.

Lorsque le semoir est levé en position transport, il existe sur certains modèles de tracteur le risque que les traceurs viennent heurter la vitre arrière relevée du tracteur. Si le cas se présente, la barre de sécurité de chaque traceur est perforée en son milieu; en utilisant cette perforation, il est possible d'arrimer les traceurs avec une légère inclinaison vers l'extérieur de sorte qu'ils ne soient plus en contact avec la vitre arrière du tracteur.

ATTENTION!

La faculté d'incliner le traceur vers l'extérieur décrite ci-dessus, ne peut être utilisée que pendant les trajets effectués dans les champs. Pour les parcours sur route, les traceurs doivent être repliés et arrimés comme l'indique la fig. 12.

L'arceau de protection (fig. 9/2) à l'avant du disque traceur le préserve contre toute déformation que pourraient causer des sillons transversaux, des grosses mottes ou des pierres.

Abaisser le traceur avant de commencer le travail. Après avoir enlevé la goupille (fig. 12/2), faire pivoter la barre de sécurité (fig. 12/1) vers l'extérieur et déplier le traceur à disque vers le bas.

Sur sols légers, régler la position des disques traceurs (fig. 9/3) après avoir dévissé la vis à œil (fig. 9/4) de telle manière que le disque se déplace à peu près parallèlement au semoir. En terrain lourd, les disques sont par contre réglés avec un angle d'attaque agressif afin de produire une trace nettement visible.

Après réglage, serrer les vis à œil à fond au moyen de la manivelle de contrôle de débit.

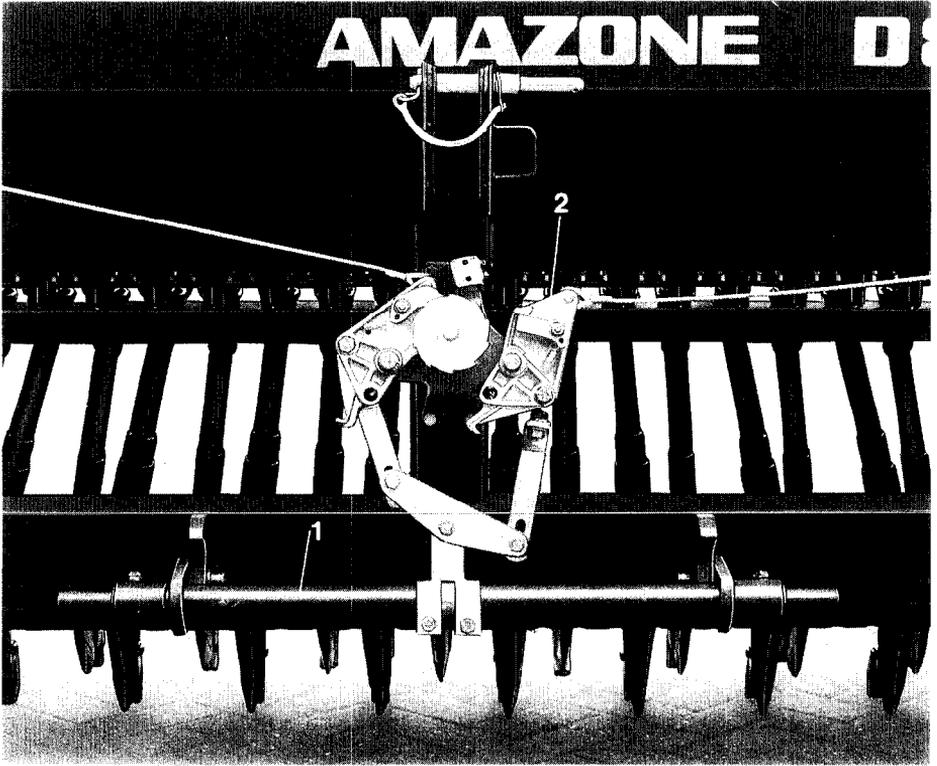


Fig. 13

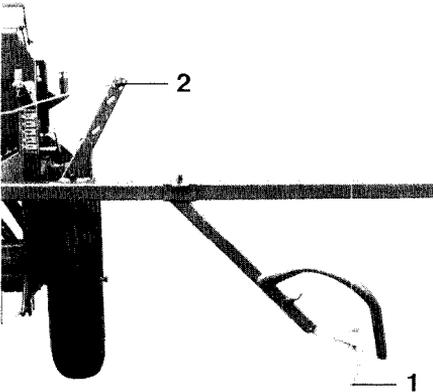


Fig. 14

3.4.1 Inversion automatique des traceurs

L'inverseur automatique des traceurs (fig. 13) inverse automatiquement les traceurs en bout de champ. En relevant le semoir avant d'effectuer le virage en fourrière, la barre d'attelage flottante inférieure (fig. 13/1) se soulève ce qui actionne le mécanisme de l'inverseur.

Lorsque le semoir est levé, les 2 traceurs se relèvent. Lorsque le semoir est reposé au début du passage suivant, le traceur qui ne travaillait pas au cours du passage précédent, s'abaisse automatiquement.

3.4.2 Réglage des traceurs

Attelez le semoir au tracteur. Lorsque le semoir est en position «baissé», la plaque de commande (fig. 13/2) côté gauche, par exemple, s'abaisse avec le traceur gauche (fig. 14/1). Fixez l'extrémité du câble (fig. 14/2) à l'une des 5 perforations de la barre de sécurité, de telle manière à ce que le câble soit légèrement détendu dès que les disques des traceurs reposent sur la surface du sol. Ceci limite la pénétration du traceur dans le sol à une profondeur de 60 à 80 mm.

Soulevez puis abaissez aussitôt le semoir à l'aide du relevage hydraulique du tracteur. La plaque de commande côté gauche (fig. 13/2) bascule vers l'intérieur, et la plaque de commande côté droit pivote vers l'extérieur. Fixez alors l'extrémité du câble droit au traceur de droite comme indiqué ci-dessus.

Vérifiez lorsque le semoir est en position «levé», si les 2 traceurs à disque se relèvent suffisamment haut. Dans la négative, recherchez la perforation appropriée de chaque barre de sécurité pour assurer un ancrage correct du câble correspondant.

ATTENTION!

En travaillant à une profondeur trop grande, les traceurs à disque risquent d'être endommagés.

A la fin du manuel (voir paragraphe 30), quelques exemples fournissent des éclaircissements sur la manière de **réglé correctement la longueur des bras des traceurs** soit pour ouvrir la trace dans l'axe central de progression du tracteur soit dans la voie du tracteur.

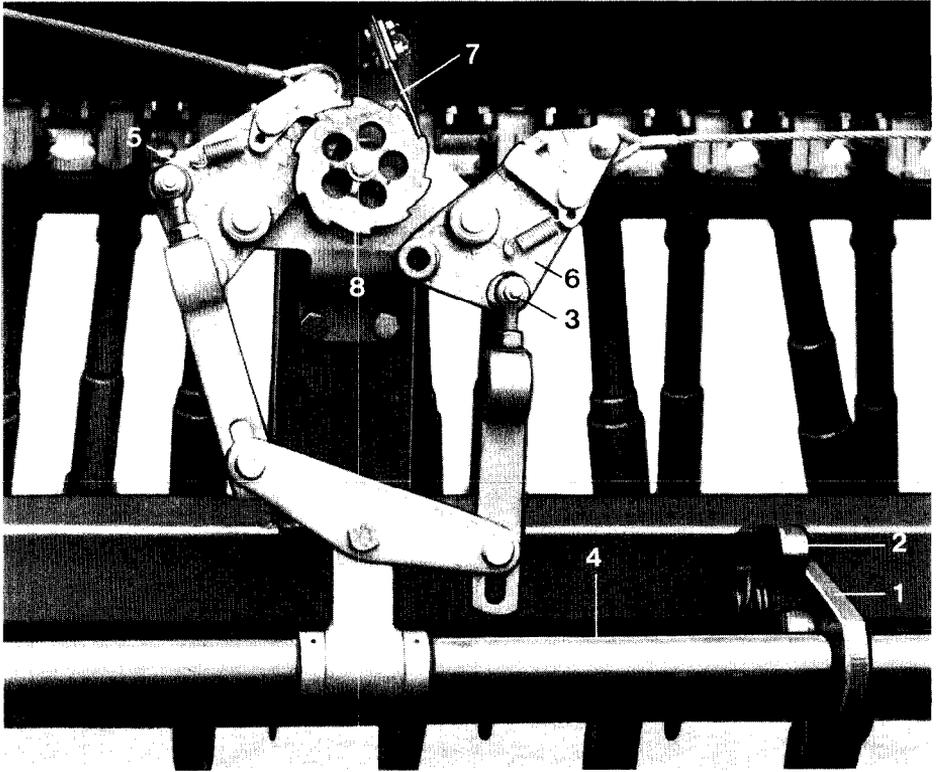


Fig. 15

3.4.3 Réglage de l'inverseur automatique des traceurs

Dans le cas où l'inverseur automatique des traceurs de votre semoir ne fonctionnerait pas correctement, procédez aux vérifications suivantes:

Pouvez-vous faire pivoter la plaque mobile (fig. 15/1) jusqu'à sa butée supérieure (fig. 15/2) librement ou bien son action est-elle limitée par de la terre collée? Dans ce dernier cas, l'inverseur automatique des traceurs peut être à nouveau opérationnel après nettoyage des points d'attelage pivotants inférieurs.

Si après avoir procédé à cette vérification, l'inversion automatique des traceurs ne fonctionne pas encore avec régularité, vérifiez le réglage. Desserrez l'écrou et le contre-écrou de la vis à œil (fig. 15/3). Dévissez l'écrou supérieur et vissez le contre-écrou situé sur la vis à œil. Relevez la barre de commande (fig. 15/4) jusqu'à contact avec les 2 bûtes (fig. 15/2) en utilisant un treuil ou un cric. A ce moment, la plaque de commande côté droit (fig. 15/5) est bloquée et la plaque de commande côté gauche (fig. 15/6) a pivoté vers l'extérieur. Maintenant, en vissant l'écrou supérieur de la vis à œil (fig. 15/3), la plaque de commande côté gauche (fig. 15/6) pivote vers le haut jusqu'à ce que la lame-ressort (fig. 15/7) s'enclenche audiblement dans l'une des encoches de la roue crantée (fig. 15/8). Le processus d'inversion est accompli. Vissez enfin d'un tour complet supplémentaire l'écrou supérieur et serrez le contre-écrou.

Contrôlez le fonctionnement de l'inverseur automatique des traceurs après avoir attelé le semoir au tracteur.

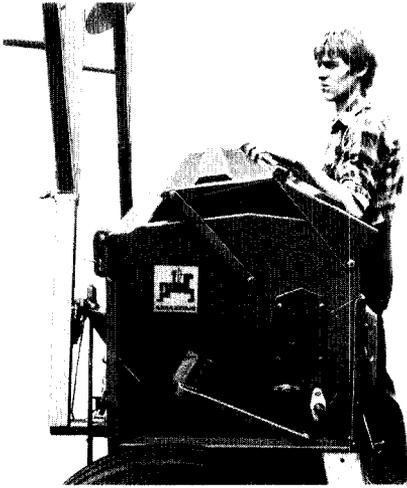


Fig. 16

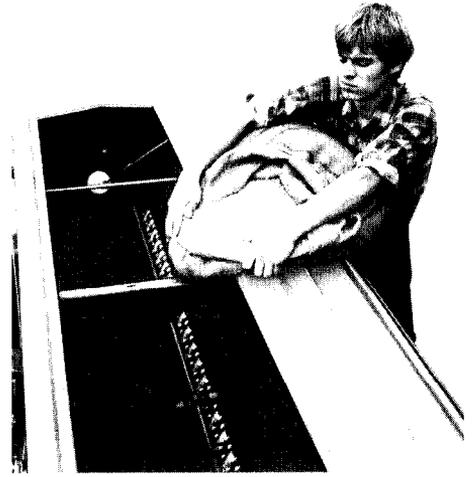


Fig. 17

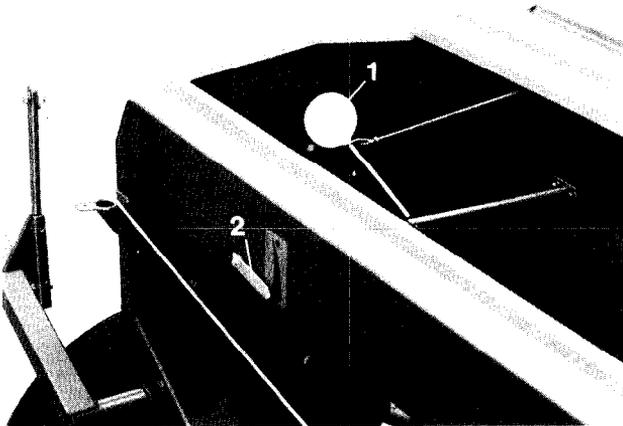


Fig. 18

3.5 Remplissage de la trémie du semoir

Atteler le semoir au tracteur. Pour ouvrir la trémie, saisir la nervure centrale du couvercle à 2 mains et tirer vers l'arrière (fig. 16). La robustesse du couvercle permet de déposer des sacs lourds ou de marcher sur le couvercle ouvert pour remplir la trémie (fig. 17).

En ouvrant le couvercle, le flotteur de l'indicateur de niveau (fig. 18/1) se relève automatiquement. Au cours du remplissage, veiller à ce qu'aucun objet lourd ne soit déposé sur le flotteur.

Dès que, l'indicateur (fig. 18/2), sur la paroi frontale de la trémie, s'approche de la marque «0», la trémie doit être rechargée. La trémie ne devrait jamais être complètement vidée en cours de travail car les quantités semées pourraient varier en raison d'une répartition irrégulière des graines dans la trémie.

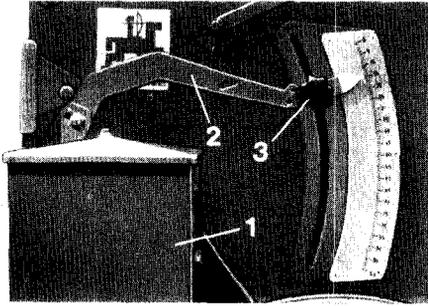


Fig. 19

geschlossen	$\frac{3}{4}$ offen	open
closed	$\frac{3}{4}$ open	open
fermé	$\frac{3}{4}$ ouvert	ouvert

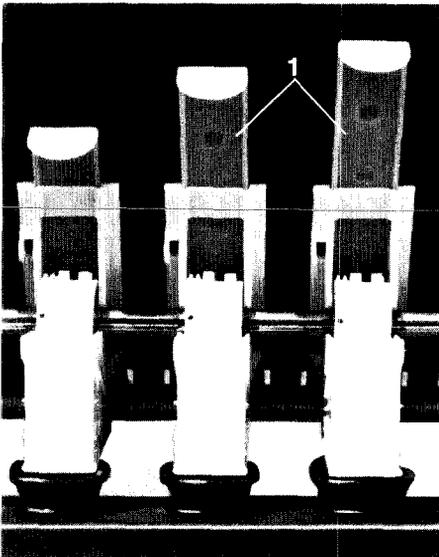


Fig. 20

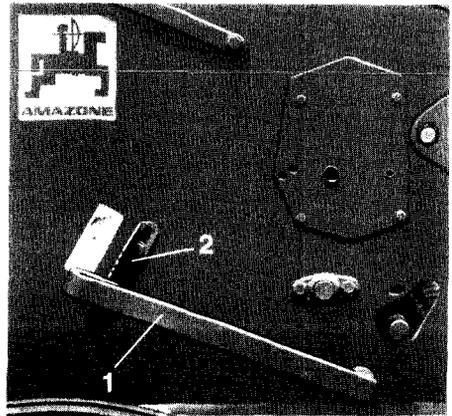


Fig. 21

3.6 Réglage du débit

Utiliser le tableau de réglage qui indique les trois points à régler sur la machine en fonction du type de semence et du dosage désiré, c'est-à-dire:

- a) Réglage du sélecteur de semis
- b) Réglage des glissières de fermeture
- c) Réglage des clapets de fond

Le tableau de réglage se trouve à la fin du manuel d'utilisation.

3.6.1 Réglage du sélecteur de semis

Pour régler le sélecteur de semis (fig. 19/1), desserrez en tournant vers la gauche la poignée (fig. 19/3) du levier de réglage (fig. 19/2) et placez l'index sur l'échelle graduée en face de la position choisie selon le tableau de réglage. Resserrez ensuite la poignée à fond.

ATTENTION!

Les indications du tableau de réglage ne sont que des valeurs indicatives. Pour connaître le débit exact du semoir avec les semences utilisées, il est impératif, en chaque cas, d'effectuer un contrôle de quantité (voir point 3.6) car la granulométrie, la forme des graines, leur poids spécifique et les produits de traitement employés peuvent provoquer des différences de débit considérables.

3.6.2 Réglage des glissières de fermeture

Les glissières (fig. 20/1) ont trois positions différentes: «ouvertes», «³/₄ ouvertes», et «fermées». Le tableau de réglage donne pour chaque type de semence la position correcte des glissières.

3.6.3 Réglage des clapets de fond

Les clapets de fond sont réglés à l'aide du levier (fig. 21/1) placé à gauche de la machine (dans le sens d'avancement).

La position du levier sur le sélecteur cranté (fig. 21/2) a 8 positions.

Le tableau de réglage fournit la position correspondante pour chaque semence.

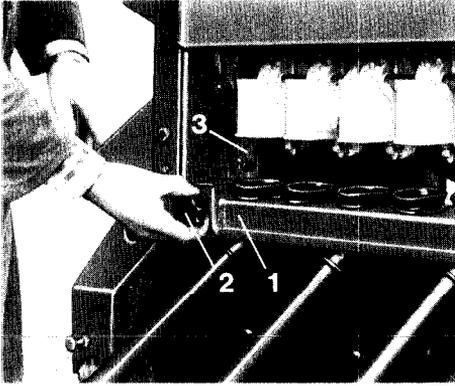


Fig. 22

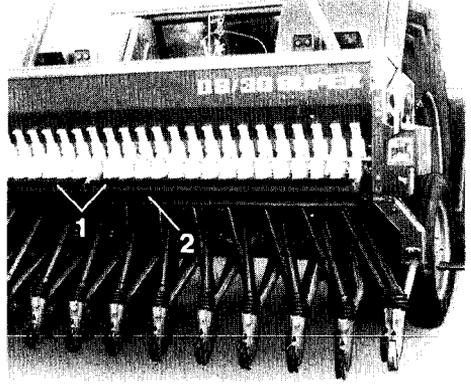


Fig. 23

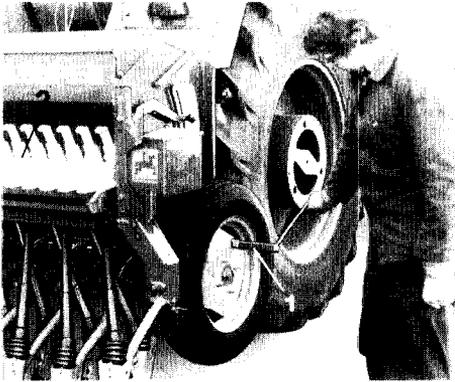


Fig. 24

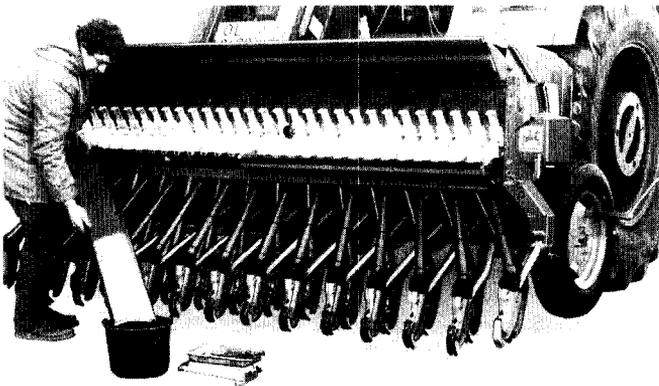


Fig. 25

3.7 Contrôle de débit

Le contrôle de débit a pour but de vérifier que la quantité désirée sera implantée au cours du chantier de semis. Effectuer au préalable les trois réglages de base (voir 3.6 «réglage de débit») en utilisant le tableau de réglage correspondant à la semence:

- a) Réglage du sélecteur de semis
- b) Réglage des glissières de fermeture
- c) Réglage des clapets de fond

Ne remplir la trémie qu'à moitié; la rotation de la manivelle est ainsi plus aisée. Pour effectuer le contrôle, placer la barre porte-entonnoirs (fig. 22/1) dans la position intermédiaire ou basse. Pour cette opération, tirer sur les poignées des verrous (fig. 22/2) placées à droite et à gauche de la barre porte-entonnoirs, abaisser la barre et l'amener dans la position convenable.

Les verrous (fig. 22/2) s'enclenchent automatiquement dans la position intermédiaire et la barre (fig. 22/1) est ainsi maintenue en place. La barre porte-entonnoirs (fig. 22/1) peut s'accrocher (fig. 22/3) sur le côté du semoir dans 3 positions:

- position haute: en cours de semis
- position intermédiaire: pour le contrôle de débit
- position basse: pour vidanger la trémie et lors du contrôle de débit lorsque dans la position intermédiaire, les augets se remplissent tellement de grain que ce dernier vient en contact avec les carters de distribution.

Poser les augets de contrôle (fig. 23/1) sur la barre porte-entonnoirs (fig. 23/2). A l'aide du tracteur, soulever le semoir jusqu'à ce que les roues tournent librement (fig. 24). Engager la manivelle (fig. 24/1) dans le tube carré qui se trouve sur la roue droite. Effectuer quelques tours de manivelle jusqu'à ce que les graines s'écoulent de tous les carters de distribution correspondant au rangs semes (fig. 24/2). Tous les carters correspondants sont alors remplis. Vider l'auget (fig. 23/1) dans la trémie.

L'étalonnage proprement dit peut commencer

La manivelle a une deuxième fonction: moduler le terrage des socs en actionnant le treuil à partir du tracteur. La manivelle (fig. 24/1) est fixée près du treuil, à l'extérieur de la trémie, sur le côté gauche du semoir, ce qui permet de la saisir rapidement en cas de besoin.

Les augets des semoirs D8 SUPER sont courts et particulièrement maniables. Des augets courts présentent l'avantage de pouvoir être vidés aisément, ce qui permet de transvaser du grain dans une autre trémie (fig. 25) sans perte.

Le nombre de tours de manivelle correspond à une surface de $\frac{1}{40}$ e d'hectare (250 m²), il dépend de la taille des pneumatiques et de la largeur du semoir.

Le tableau ci-après fournit le nombre de tours de roue:

	Pneumatique 6.00-16		Pneumatique 10.0/75-15		Pneumatique 31x15.50-15	
	1/40 ha	1/10 ha	1/40 ha	1/10 ha	1/40 ha	1/10 ha
2,5 m	46,0	185,0	-	-	-	-
3,0 m	38,5	154,0	37,0	149,0	36,0	144,0
4,0 m	-	-	28,0	112,0	27,0	108,0
Parametre	115,5	462,0	112,0	448,0	108,0	432,0

1641-101

Le nombre de tours de roue pour les autres largeurs de travail s'obtient, pour les pneumatiques 6.00-16, 10.0/75-15 et 31x15.50-15, par la méthode suivante:

Nombre de tours de roue sur $\frac{1}{40}$ ha (250 m ²)	=	$\frac{\text{Paramètre}}{\text{Largeur de travail (m)}}$
Nombre de tours de roue sur $\frac{1}{10}$ ha (1000 m ²)	=	$\frac{\text{Paramètre}}{\text{Largeur de travail (m)}}$

Une valeur moyenne de patinage de 7 % a été prise en considération dans le calcul du nombre de tours de roue.

La quantité recueillie de graines est pesée et multipliée soit par le coefficient 40 ($\frac{1}{40}$ ha) soit par le coefficient 100 (1 a). Le résultat correspond à la quantité semée en kg/ha.

Pour un étalonnage sur $\frac{1}{40}$ e d'ha x 40	= semis en kg/ha
Pour un étalonnage sur 1 a x 100	= semis en kg/ha

Pour obtenir une quantité de graines plus importante, il faut choisir un nombre plus élevé sur l'échelle graduée du sélecteur et inversement, pour obtenir une quantité plus faible. Si nécessaire, répétez les contrôles jusqu'à ce que la quantité désirée soit obtenue.

3.7.1 Différence entre quantité contrôlée et quantité semée

Lors du contrôle de débit, le parcours sur le champ est remplacé par la rotation de la manivelle. Du fait que la roue du semoir tourne moins souvent sur le champ ensemencé par rapport à une distance similaire sur un sol nu lors du calcul du nombre de tours de manivelle, il a été tenu compte d'un patinage de 7 % qui est une valeur découlant de la pratique et s'est révélée valable pour la majorité des cas.

Cependant le patinage peut être plus élevé sur sols légers et ameublés. Sur des sols motteux et compacts, le patinage peut être inférieur à 7 %.

En cas de grandes différences entre le contrôle de débit et la quantité semée, il est donc nécessaire de revoir le nombre de tours de manivelle. Pour cela, mesurer une surface de 250 m² du champ.

Largeur de travail 2,50 m = parcours test de 100 m
Largeur de travail 3,00 m = parcours test de 83,3 m
Largeur de travail 4,00 m = parcours test de 62,5 m

Le nombre de tours qu'effectue la manivelle est compté lors du parcours sur la distance mesurée. Le contrôle de débit sera ensuite effectué à l'aide du nombre exact de tours de la manivelle. Par conséquent, on tient compte rigoureusement de toutes les influences provenant du lit de semis. Les pneus des semoirs D8 SUPER sont **nettement plus grands** par rapport à ceux montés habituellement sur d'autres semoirs. Pour cette raison, l'état du sol n'influence que légèrement le nombre de tours de manivelle lors du contrôle de débit, en tout cas moins que les semoirs, équipés d'une dimension de pneus inférieure. Les variations décrites ne peuvent se produire qu'en cas de situation particulièrement défavorable.

En dehors du patinage, des dépôts de produit traitant peuvent se former sur les clapets de fond du semoir et devant les carters de distribution et par conséquent influencer considérablement la quantité semée. En cas de formation de tels dépôts et après avoir semé 2 à 3 trémies, il est nécessaire de vérifier à nouveau le débit pour qu'on puisse contrôler la quantité semée. Un état d'équilibre s'est alors formé et malgré les dépôts de produit traitant, la quantité semée ne diminue plus.

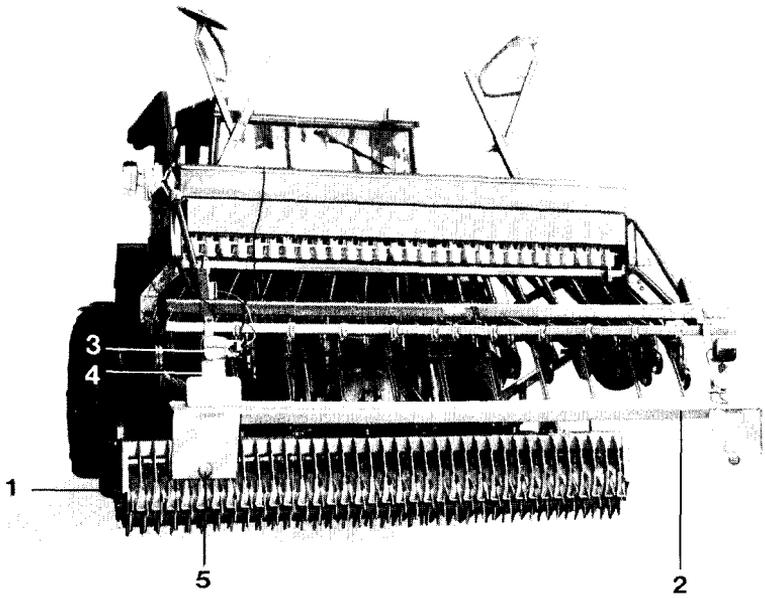


Fig. 26

3.8 Transport sur route

Pour le transport du semoir sur les voies publiques, le tracteur et le semoir doivent être conformes à la réglementation routière. La largeur de travail de 3 m ne doit pas être dépassée. Pour le D8-30 SUPER, le déport des roues doit être tourné vers l'intérieur *pour réduire la largeur hors tout du semoir au transport*.

Si le semoir est utilisé en combinaison avec une herse alternative, veillez à rabattre les étrilles latérales (fig. 26/1) de la herse en position de transport (voir manuel d'utilisation de la herse alternative RE).

Les traceurs doivent être mis en position de transport comme indiqué fig. 12. Mettre en place sur les porte-lanternes du semoir l'éclairage réglementaire, à la partie supérieure pour l'éclairage dirigé vers l'avant (dans le sens d'avancement) et à la partie inférieure pour l'éclairage dirigé vers l'arrière. Après avoir enlevé la cheville, retirer l'ensemble disque et support du jalonneur de pré-levée.

Les recouvreurs à flexi-doigts situés aux extrémités de la herse de recouvrement doivent être repoussés vers le centre de la barre à section carrée qui leur sert de support. Pour cela, desserrer au préalable l'écrou à œil de la vis de calage qui maintient les recouvreurs à flexi-doigts sur la rampe qui les supporte. Il est possible de réaliser cette opération à l'aide de la manivelle prévue pour le contrôle de débit.

Les extrémités des flexi-doigts de recouvrement pointées vers l'arrière doivent être recouvertes au transport par une cornière de protection (fig. 26/2). Cette cornière peut recevoir des porte-lanternes destinés à l'éclairage au transport (fig. 26/3) avec les cataphotes (fig. 26/4). Si le semoir est utilisé en combinaison avec une herse alternative ou un cultivateur rotatif avec jonction hydraulique «Portacourt», le semoir est relevé de façon telle que les porte-lanternes se trouvent en dehors de leur emplacement réglementaire. Pour cette raison, fixer l'éclairage sur les porte-lanternes de la cornière de protection des recouvreurs à flexi-doigts. La distance maximale entre le rebord supérieur de l'éclairage arrière et la chaussée ne doit pas dépasser 1550 mm et la distance au sol des cataphotes 900 mm.

N'oubliez pas de vérifier le fonctionnement de l'éclairage.

La charge sur l'essieu avant du tracteur doit représenter au moins 20⁰/₀ du poids à vide du tracteur si on transporte la combinaison d'outils ou le semoir seul, sinon il n'est plus possible au conducteur de diriger le tracteur dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Mettre éventuellement des masses à l'avant du tracteur ou gonfler à l'eau les pneus avant du tracteur.

D'autre part, veiller à ne pas dépasser la limite de charge autorisée sur l'essieu arrière. Pour information une combinaison comprenant un Cultimat (ou une herse alternative), un rouleau packer et un semoir D8 SUPER 3 m avec jonction hydraulique «Portacourt» exerce une charge supplémentaire sur l'essieu arrière du tracteur de 3 tonnes environ. La trémie du semoir ne doit jamais être complètement remplie au transport lorsque le semoir est utilisé en combinaison avec un outil de travail du sol, car dans la plupart des cas la charge limite sur essieux autorisée pour circulation sur voie publique serait dépassée.

De plus veiller à respecter le poids total en charge du tracteur. Respectez ces consignes de sécurité qui contribuent à une prévention améliorée des accidents de circulation sur voie publique.

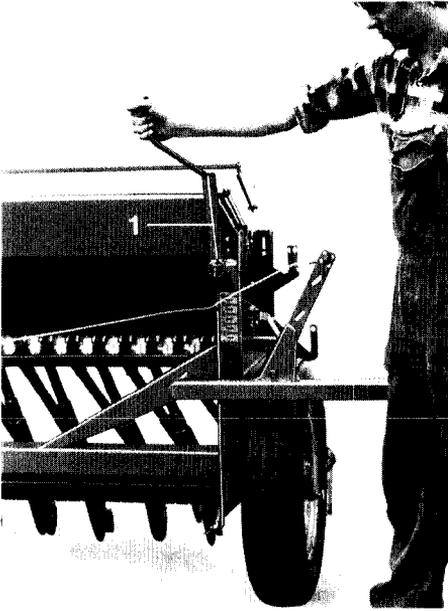


Fig. 27



Fig. 28

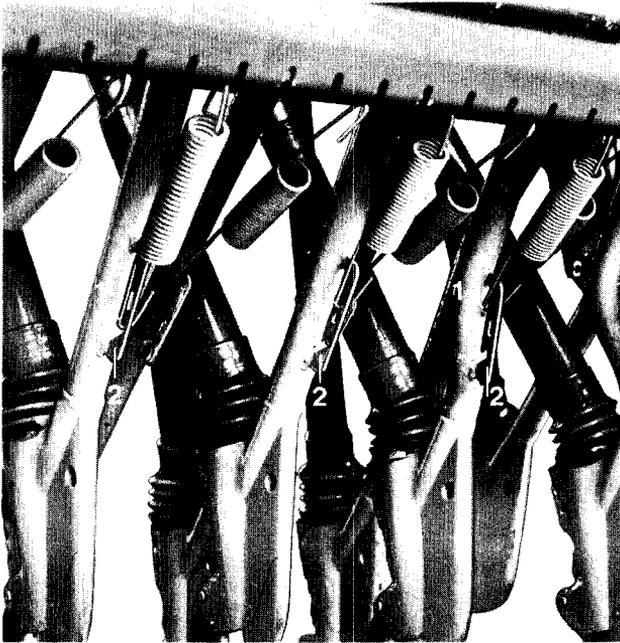


Fig. 29

3.9 Le semoir au travail

À l'arrivée sur le champ, retirez les éléments d'éclairage et dépliez les traceurs. Basculez les traceurs plusieurs fois et vérifiez si la longueur des câbles qui relient les traceurs à l'inverseur automatique est correcte. Positionnez l'inverseur de manière à ce que le traceur marque sur le bon côté au premier passage.

4 Modulation du terrage des socs par commande centralisée

Le réglage des socs détermine la profondeur, à laquelle la semence doit être déposée. Le respect précis de la profondeur voulue est une des conditions les plus importantes pour une bonne récolte.

C'est pourquoi les semoirs D8 SUPER sont équipés en série avec un réglage du terrage des socs à commande centralisée.

4.1 Réglage du terrage des socs

Pour contrôler la profondeur du semis, il est obligatoire de parcourir au préalable 20 à 30 m sur le champ à la vitesse d'avancement qui sera plus tard utilisée avec le semoir. Après ce parcours, contrôler la profondeur du lit de semences. Lorsque la vitesse d'avancement augmente, la profondeur du terrage diminue; lorsque la vitesse d'avancement diminue, la profondeur du terrage augmente. Si les graines ont été déposées à une trop grande profondeur, il y a lieu de diminuer le terrage des socs, ou l'augmenter dans le cas inverse.

La commande centralisée du terrage des socs permet de procéder au réglage continu de tous les socs. Le réglage s'effectue en introduisant la manivelle (fig. 27/1) sur la vis sans fin. La manivelle est placée près de la vis sans fin à l'intérieur de la trémie sur le côté gauche du semoir, à portée du conducteur du tracteur. En tournant la manivelle dans le sens des aiguilles de montre, la pression de terrage des socs augmente. Il est recommandé de régler plus fort la pression de terrage des socs qui sèment dans la trace des roues du tracteur.

Pour régler individuellement la pression de terrage de certains socs, il est possible d'accrocher le ressort de tension (fig. 29/1) dans le groupe de perforations (fig. 29/2) situé sur le tube support de soc.

À l'aide de la vis 6 pans (fig. 28/1), il est possible de régler l'action en profondeur des socs d'extrémité droite et gauche. En augmentant le serrage de cette vis, le soc d'extrémité réduit sa pénétration derrière la roue du semoir. Après chaque réglage fin, réglez en position la vis 6 pans au moyen du contre-écrou (fig. 28/2).

Dans des sols extrêmement légers, le poids propre des socs peut entraîner une profondeur du lit de semences trop importante sans que le terrage des socs ait été augmenté. Dans ce cas, les socs K doivent nécessairement être équipés de sabots étaleurs (voir équipements spéciaux) ou patins limiteurs de profondeur.

Une modulation du terrage des socs à commande hydraulique peut également être montée sur le semoir (voir équipements spéciaux).

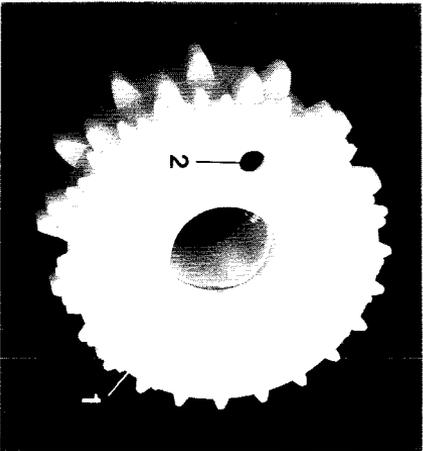


Fig. 30

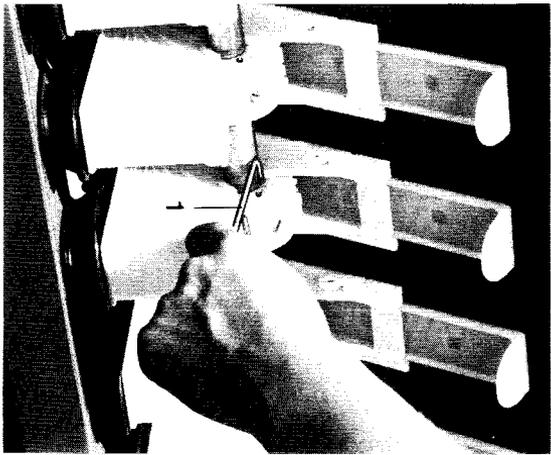


Fig. 31

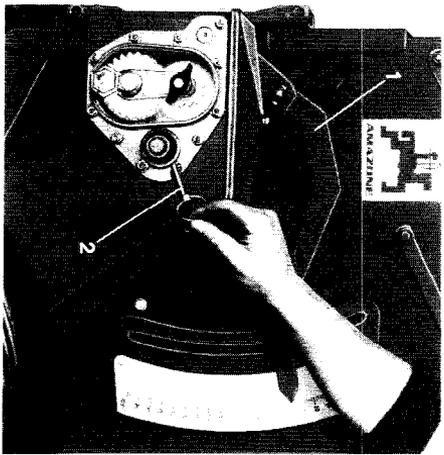


Fig. 32

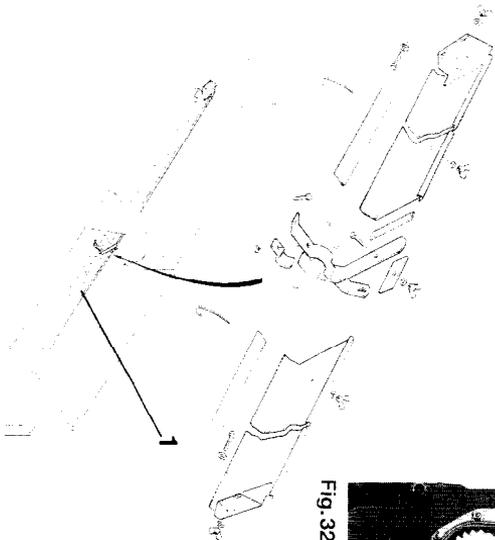


Fig. 33

5 Semis de petites graines

Les semoirs AMAZONE D8 SUPER sont équipés en série avec la distribution AMAZONE «Elite» (fig. 30/1). Chaque distribution est constituée d'une roue à ergots normale jumelée avec une roue distributrice pour graines fines. Elles tournent donc ensemble pendant les semis de graines céréalières.

Pour semer avec la roue distributrice à graines fines, actionner de haut en bas le levier de réglage du sélecteur (fig. 31/1) jusqu'à ce que les trous de poussoir des roues distributrices soient visibles (fig. 30/2). Repousser à l'aide de la clef fournie (fig. 32/1) le bouton en laiton de la roue normale jusqu'à ce que celle-ci puisse tourner librement sur l'arbre. Ne pas desserrer la vis en laiton (fig. 30/3). Fermer les glissières des rangs *non utilisés pendant les semis des graines fines*.

Pour remettre en service les roues distributrices normales, replacer l'arbre dans sa position normale de façon à ce que les trous de poussoir soient visibles sur les roues à graines fines. Tourner ensuite un peu les roues distributrices normales à la main et repousser le poussoir d'accouplement en laiton.

Comme repère, les roues distributrices à graines fines et les roues distributrices normales sont pourvues de petites entailles qui doivent se trouver côte à côte de façon à permettre la réinsertion du bouton poussoir.

5.1 Semis de colza

La roue distributrice pour graines fines utilisée sur les semoirs AMAZONE convient parfaitement au semis de colza. Toutefois, en cours de semis, l'effet d'agitation intense de l'agitateur peut produire un certain effet de collage du colza. Pour cette raison, nous recommandons de débrayer l'agitateur lors des semis de colza. Pour cela desserrer la jonction située sur le côté droit du semoir, qui relie le pignon à chaîne et l'arbre de l'agitateur, en retirant la vis de liaison (fig. 33/1). Il peut y avoir des différences entre la quantité semée et la quantité recueillie lors du contrôle si des produits de traitement de semences se déposent sur les clapets de fond empêchant ainsi un bon écoulement des semences de colza.

Avant de commencer l'étalonnage définitif, remplir un auget en utilisant une graduation supérieure du réglage au boîtier (env. 80) ce qui permet d'obtenir immédiatement un dépôt sur les clapets de fond. La quantité recueillie dans les augets est remise dans la trémie et l'étalonnage effectif peut commencer. Le contrôle de débit est donc réalisé dans les mêmes conditions que lors du semis; il tient compte du dépôt de produit qui se forme normalement en cours de travail. Il n'y aura donc pas d'écart entre la quantité recueillie au contrôle et la quantité réellement semée par la suite.

Pour éviter les écarts à la pesée, il est recommandé d'effectuer le contrôle de débit sur un parcours correspondant à $\frac{1}{100}$ ha (1000 m²) ou $\frac{1}{400}$ ha (250 m²) d'hectare. Pour la pesée, utiliser une balance appropriée (pas de balance à ressort dynamométrique).

IMPORTANT:

Ne pas oublier après avoir terminé les semis de colza ou de grosses graines, de ré-enclencher l'arbre agitateur. En particulier lorsque l'on sème des semences enrobées de barbes, il faut travailler avec l'arbre agitateur en action, sinon il pourrait se produire un effet de «bourrage» dans la trémie et le semis pourrait être irrégulier.

Un réducteur de capacité de trémie (fig. 33a/1) peut être fourni accessoirement sur le D8 SUPER pour les semis de colza. Il ne peut être monté qu'après débrayage de l'entraînement de l'arbre d'agitateur. Cet accessoire réduit très fortement la capacité de la trémie, et cette semence coûteuse peut ainsi être semée sans reliquat significatif.

Le réducteur de capacité de trémie peut être utilisé aussi pour d'autres semences très fluidoc, qui demandent à être implantées en faible quantité (l'arbre d'agitateur étant débrayé), par exemple le navet en culture dérobée.

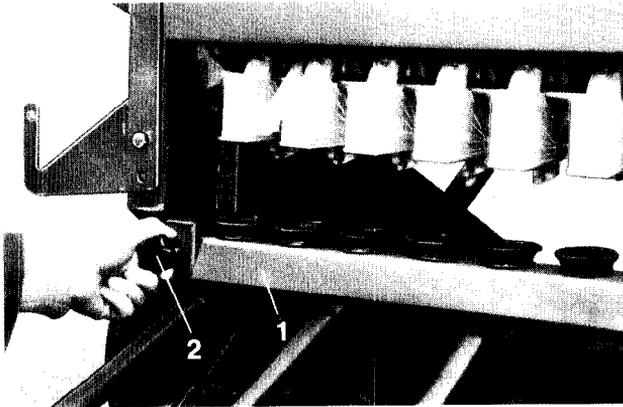


Fig. 34

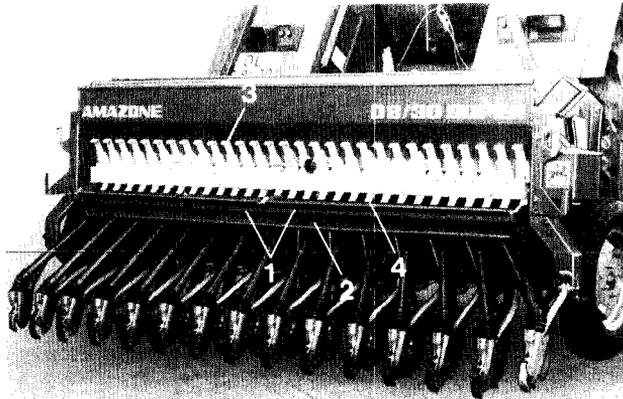


Fig. 34a



Fig. 34b

6 Vidange de la trémie

Pour vidanger la trémie déverrouiller la barre porte-entonnoirs (fig. 34/1) et l'accrocher en position basse. Pour cette opération tirer sur les poignées des verrous (fig. 34/2) placés à droite et à gauche de la barre porte-entonnoirs. Poser ensuite les augets (fig. 34a/1) sur la barre porte-entonnoirs (fig. 34a/2).

Ouvrir les glissières (fig. 34a/3) et tirer en arrière, pas dessus la tôle crantée (fig. 34b/2), le levier (fig. 34b/1) situé sur la partie gauche du semoi. La semence restante tombe ensuite dans les augets.

Dès que les augets sont remplis, refermer les clapets de fond (fig. 34a/4) à l'aide du levier (fig. 34b/1) et vider les augets. Répétez cette opération jusqu'à ce que la trémie soit vide et nettoyée.



Fig. 35

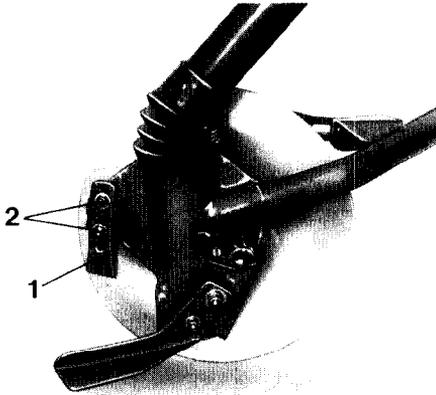


Fig. 36

7 Entretien et soins

Le semoir AMAZONE D8 SUPER ne nécessite aucune maintenance. Les points suivants devraient cependant être surveillés.

7.1 Graissage

Le niveau d'huile du boîtier sélecteur est contrôlé au moyen du voyant transparent. Il n'est pas nécessaire de vidanger l'huile. Pour compléter le niveau, dévisser le couvercle et verser de l'huile hydraulique WTL 16,5 cSt/50^o C. Le plein d'huile est de 1,8 l.

7.2 Pression des pneus

La contrôler régulièrement. Les semoirs D8-25 SUPER et D8-30 SUPER sont livrés avec des pneus 6.00-16. Pression prescrite: 1,2 bar. Compte tenu de la taille des pneus, le semoir peut être utilisé aussi avec une pression plus faible de 0,8 à 1,0 bar, ce qui permet de réduire le compactage dans la trace de roues et la profondeur des ornières. En utilisant le semoir avec des pneus 10.0/75-15 (équipement spécial), il est possible de descendre la pression jusqu'à 0,6 bar.

7.3 Chaîne de transmission

La tension de la chaîne doit être réajustée une première fois après 20 h de service environ au moyen du tendeur. Pour cela, dévisser les 2 écrous (fig. 35/1) et pousser l'axe du pignon de la chaîne (fig. 35/2) vers l'arrière. La tension de la chaîne ne nécessite ensuite un nouvel réajustement que toutes les 200 h environ.

7.4 Socs

Tous les paliers des socs K et rollsoc sont du type «sans entretien».

7.5 Réglage fin des décrotteurs de rollsoc

Les décrotteurs (fig. 36/1) sont réglés à l'usine sur les rollsoc de manière à frotter sur la face extérieure du disque sans le freiner sensiblement.

Après une longue période d'utilisation des rollsoc, on peut constater une certaine usure des décrotteurs. Cette usure peut être «rattrapée» à l'aide de la vis (fig. 36/2) en réglant sa position de manière à ce que le décrotteur frotte sur le disque comme décrit ci-dessus.

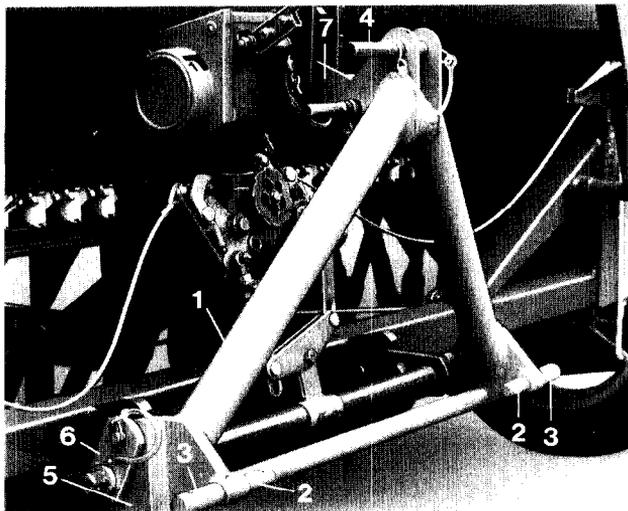


Fig. 37

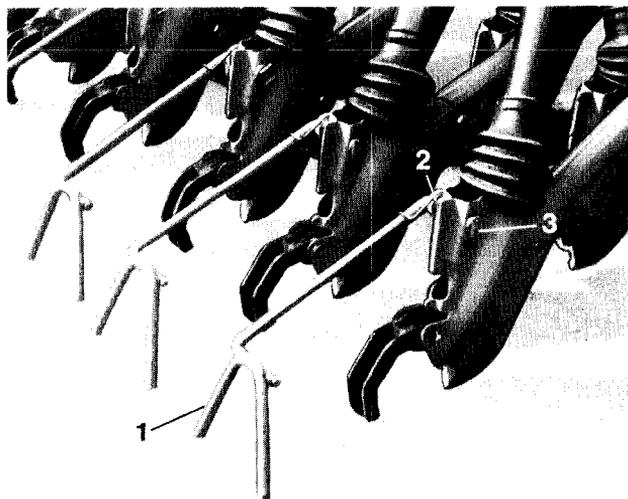


Fig. 38

8 Equipements spéciaux

Les équipements et pièces ci-après ne font pas partie de l'équipement standard du semoir. Ils peuvent cependant être livrés avec la machine ou commandés séparément pour mise en place ultérieure sur le semoir. Les perçages pour le montage de ces équipements sont prévus de série sur l'appareil de base.

9 Attelage rapide

Pour augmenter le débattement entre le semoir et le tracteur, il est possible d'utiliser le dispositif d'attelage rapide (fig. 37/1).

L'attelage rapide est fixé puis goupillé:

- sur les tracteurs avec attelage catégorie I, par les axes (fig. 37/2) intérieurs au cadre,
- sur les tracteurs avec attelage catégorie II, par les axes (fig. 37/3) extérieurs au cadre.

Fixer et goupiller le bras supérieur à l'aide de l'un des deux axes catégorie I ou catégorie II représenté sur la fig. 37/4.

Pour atteler, accrocher les crochets (fig. 37/5) à la barre d'attelage inférieure du semoir, repousser de chaque côté les attaches de sécurité (fig. 37/6) par-dessus les extrémités des axes et goupiller.

Accoupler le bras supérieur du semoir au moyen de la chappe d'attelage (fig. 37/7) à l'attelage rapide. Régler la longueur du bras supérieur de manière à ce que la paroi arrière du semoir soit verticale au sol.

10 Herse de recouvrement individuelle

La herse de recouvrement individuelle (fig. 38/1) à fixation oscillante se fixe et se vérrouille sur le soc K au moyen de la rondelle (fig. 38/2) et du clip de sécurité (fig. 38/3).

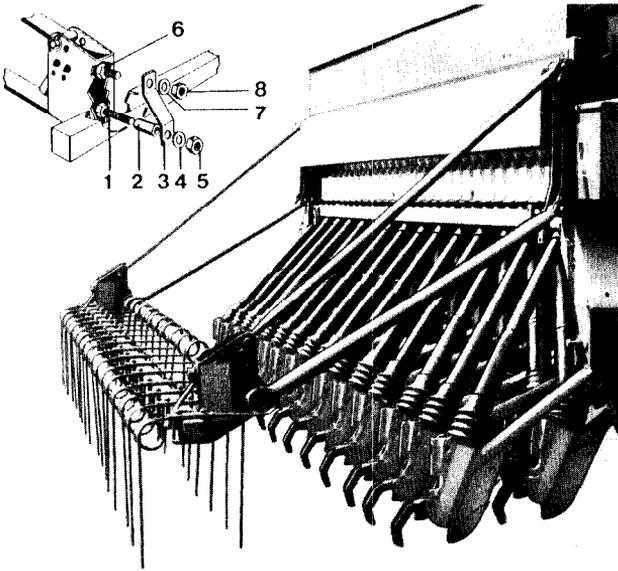


Fig. 39

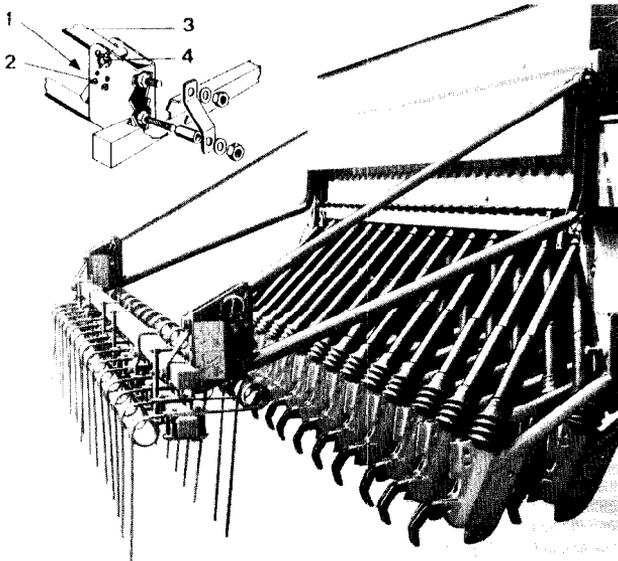


Fig. 40

11 Herse de recouvrement

Dans les terrains lourds, employez la herse de recouvrement à 1 ou 2 éléments, à fixation oscillante.

11.1 Herse de recouvrement, 1 élément à fixation oscillante

Fixer la herse au semoir à l'aide du châssis-porteur en forme de parallélogramme. Introduire la vis (fig. 39/1) dans l'entretoise creuse (fig. 39/2). Fixer de chaque côté le fer plat contrecoudé (fig. 39/3) en utilisant la vis (fig. 39/1 et 39/6), la rondelle grower (fig. 39/4 et 39/7) et l'écrou (fig. 39/5 et 39/8).

11.2 Herse de recouvrement, 2 éléments à fixation oscillante

Comme la précédente, la fixer au semoir à l'aide du châssis-porteur en forme de parallélogramme. Visser l'amortisseur en caoutchouc (fig. 40/1) dans la perforation inférieure (fig. 40/2) et le tirant de liaison (fig. 40/3) dans la deuxième perforation (fig. 40/4).

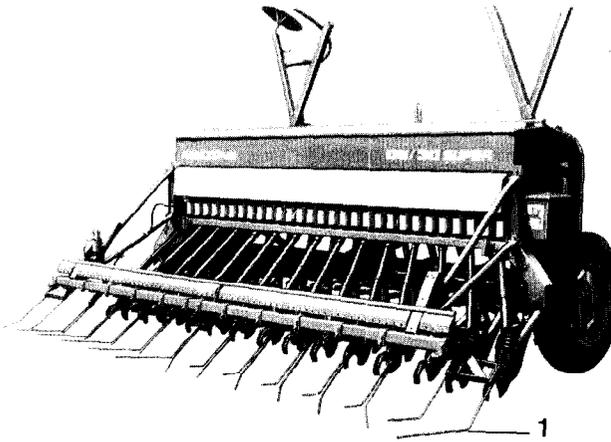


Fig. 41

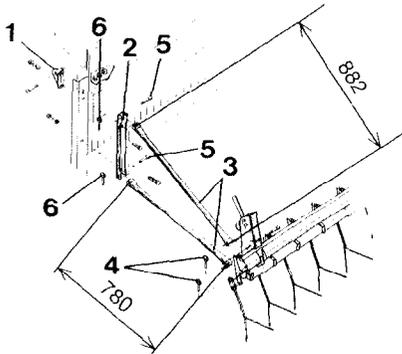


Fig. 42

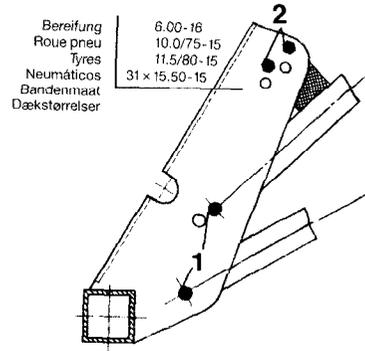


Fig. 43

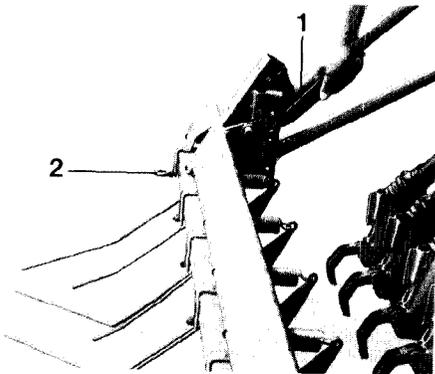


Fig. 44



Fig. 45

12 Recouvreur à flexi-doigts

12.1 Montage et réglage des recouvreurs à flexi-doigts

Après leur dépôt dans le sillon, les graines sont recouvertes par une couche de terre régulière au moyen des flexi-doigts de recouvrement (fig. 41/1). Comme le rollsoc, le flexi-doigt de recouvrement (fig. 41/1) travaille sans bourrage, même en cas de présence d'une quantité importante de déchets végétaux.

Assemblage des flexi-doigts de recouvrement:

- Le renfort coudé (fig. 42/1) est déjà monté de série sur votre semoir.
- Fixer la cornière verticale (fig. 42/2) sur la trémie.
- Les flexi-doigts de recouvrement sont vissés sur le support tubulaire (fig. 42/3) au moyen de deux axes (fig. 43/1) et verrouillés avec des sécurités à goupille (fig. 42/4).
- L'amortisseur oscillant métallique doit être vissé sur le D8 SUPER comme indiqué sur la fig. 43/2.
- Mettre en place les supports tubulaires (fig. 42/3) dans les cornières verticales (fig. 42/2) à l'aide des axes et verrouiller avec les sécurités à goupille (fig. 42/6).

L'extrémité des flexi-doigts de recouvrement, en forme de «V» (fig. 41/1) doit reposer quasiment à l'horizontale sur le sol. Les éléments flexi-doigts doivent avoir un débatement vers le bas de 5 à 8 cm environ de manière à ce qu'ils puissent agir sur les zones du terrain plus profondes. Ce réglage s'effectue en rallongeant ou en raccourcissant le tirant d'attelage supérieur.

Aucun inconvénient ce faisant, si le semoir se trouve légèrement incliné vers l'avant ou vers l'arrière. Cette légère inclinaison n'a même aucune influence sur le terrage des socs car celui-ci, sur les semoirs AMAZONE, est indépendant de la position des socs.

L'intensité du travail des recouvreurs à flexi-doigts ou leur effet d'appui sur le sol, se modulent de façon appropriée selon les conditions du terrain, au moyen du réglage central de position (fig. 44/1). Lorsque le réglage est effectué correctement, il ne doit subsister aucun billon après le passage des recouvreurs à flexi-doigts.

Au transport, dévisser les éléments flexi-doigts extérieurs et les retirer de manière à ne pas dépasser la largeur autorisée au transport. Pour desserrer la vis à œil (fig. 44/2), utiliser si nécessaire la manivelle pour contrôle de débit à poste fixe.

12.2 Modulation hydraulique de la pression du recouvreur flexi-doigts

Dans les terrains fortement hétérogènes, il est logique de moduler simultanément la pression de terrage des socs et la pression des recouvreurs flexi-doigts. Un vérin hydraulique (fig. 45/1) est vissé avec son support sur le recouvreur à flexi-doigts. Commandé par un distributeur simple effet sur le tracteur, il permet de télécommander à volonté la pression des flexi-doigts en même temps que la pression de terrage des socs. En introduisant deux chevilles (fig. 45/2) dans la tige à trous de réglage, on détermine à l'avance une fourchette mini/maxi de la pression des flexi-doigts.

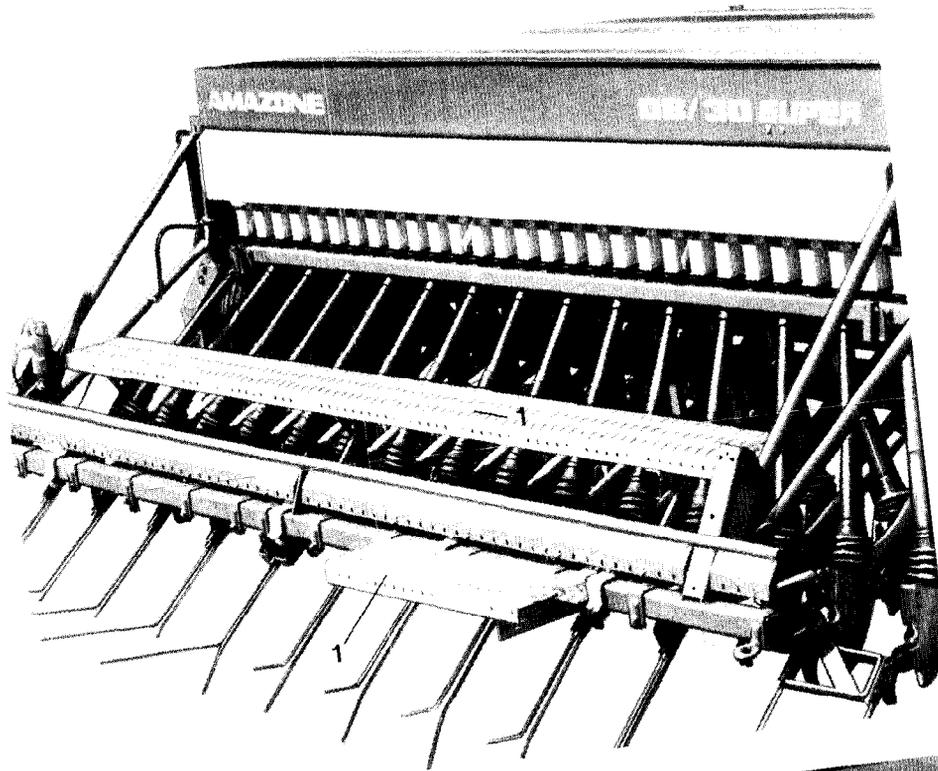


Fig. 46



Fig. 47

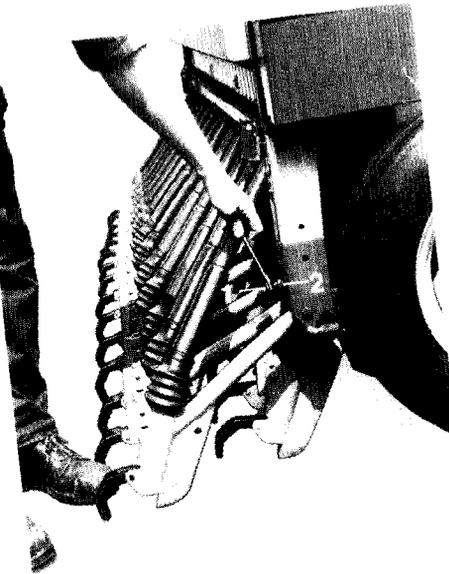


Fig. 47a

13 Passerelle de chargement

La passerelle (fig. 46/1) permet d'enjamber les organes recouvreurs pour faciliter le chargement de la trémie par l'arrière.

ATTENTION!

La passerelle ne doit être utilisée que pour remplir la trémie. Il est interdit de stationner sur la passerelle pendant les déplacements.

14 Modulation hydraulique du terrage des socs en cours de travail

Le semoir D8 SUPER est pré-perçé pour recevoir ultérieurement le dispositif de modulation hydraulique du terrage des socs. Une seule prise simple effet au tracteur suffit pour la commande.

La plage de pression maxi-mini souhaitée se délimite en insérant 2 goujons (fig. 47/1) dans le rail guide du piston de vérin. Lorsque le vérin hydraulique n'est pas sollicité, la butée (fig. 47/2) s'appuie sur le goujon inférieur. En cours de semis, le vérin est sollicité chaque fois que le semoir passe sur des zones de la parcelle à terrain lourd afin d'augmenter la pression des socs. La butée s'appuie alors contre le goujon supérieur. Lorsque le semoir quitte la zone de terrain lourd, le vérin est mis sur échappement la pression tombe et la pression des socs revient automatiquement au niveau inférieur initial. Pour obtenir le terrage des socs minimum, placer le goujon inférieur dans le perçage le plus bas.

Le terrage des socs d'extrémité droite et gauche se règle avec la vis 6 pans (fig. 47a/1). En serrant la vis, on diminue la pression du soc extérieur dans la trace de la roue. Après chaque réglage, bloquer en position la vis 6 pans à l'aide du contre-écrou (fig. 47a/2). Il n'est pas nécessaire de modifier le réglage du terrage des socs d'extrémité lorsque le semoir passe sur des zones de terrain lourd, car le terrage des socs extérieurs reste constant après réglage unique.

Pour contrôler la profondeur du semis, parcourir 30 m avec le semoir au travail à la vitesse d'avancement qui sera utilisée au cours du semis. Puis contrôler la profondeur de l'implantation. Si les graines sont déposées à trop grande profondeur, il faut diminuer la pression des socs ou l'augmenter dans le cas contraire. La pression normale des socs (donc sans intervention du vérin) peut amener dans certains cas, en terrain léger, une *implantation des graines trop profonde*. Dans une telle situation, il est obligatoire de semer avec les socs munis du sabot étaleur en combinaison avec le recouvreur à flexi-doigts ou avec le limiteur de profondeur (voir équipements spéciaux).

La modulation hydraulique du terrage des socs en cours de travail peut être utilisée en combinaison avec la modulation hydraulique du débit et la modulation hydraulique de la pression du recouvreur à flexi-doigts.

Lorsque l'on augmente la pression des socs en passant dans les zones à terrain lourd, le semoir distribue une quantité de graines plus élevée; en augmentant la pression du recouvreur à flexi-doigts, celui-ci recouvre aussi le semis, dans les zones à terrain lourd, avec une couche de terre régulière.

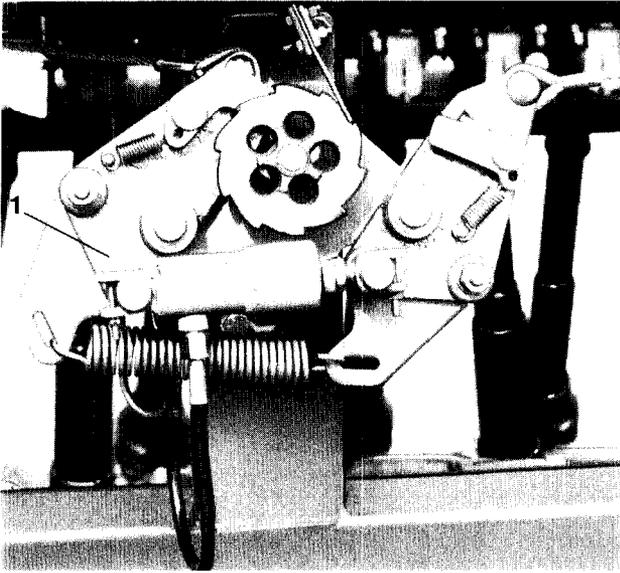


Fig. 48

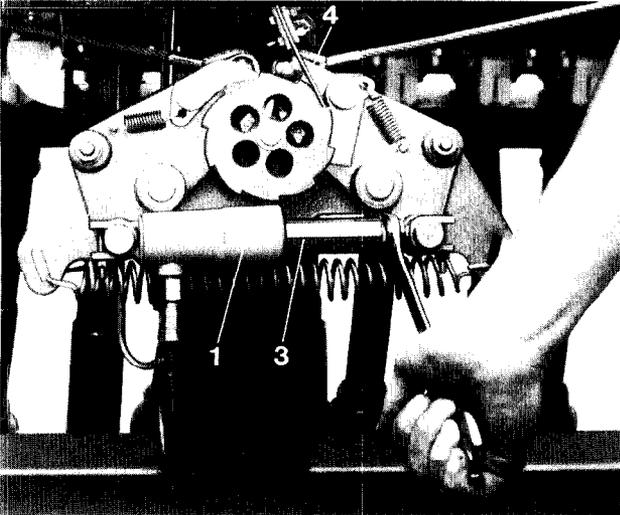


Fig. 49

15 Inversion hydraulique des traceurs

L'inverseur automatique (fig. 48/1) peut être également actionné par une commande hydraulique. Le vérin hydraulique qui actionne l'inverseur doit être raccordé au tracteur à une prise d'huile simple effet.

Pour commander l'inversion en bout de champ, mettre le levier du distributeur hydraulique du tracteur en position «pression». Ceci a pour effet, en tournant dans la fourrière, de basculer les 2 traceurs vers le haut. La manœuvre terminée, mettre le levier du distributeur en position «échappement», ce qui a pour effet d'abaisser automatiquement le traceur convenable pour le passage qui va être entamé.

15.1 Réglage de l'inverseur hydraulique des traceurs

Lors de la livraison, l'inverseur automatique est réglé de façon à ce qu'il travaille correctement. Une première mise en route pourrait exiger le cas échéant une modification légère du réglage, au cas où l'inverseur ne fonctionnerait pas correctement. Pour cela, mettre le vérin hydraulique sous pression (fig. 49/1), desserrer le contre-écrou (fig. 49/2) sur la vis à œil et faire tourner la tige du vérin hydraulique à l'aide d'une clé plate jusqu'à ce que le ressort (fig. 49/4) de la roue à cliquet de l'inverseur s'enclenche de façon audible tout en conservant un jeu de 1–2 mm entre le ressort et le cran. Grâce à un essai d'inversion, contrôler si l'inverseur est réglé à nouveau correctement. Ensuite resserrer le contre-écrou de la vis à œil du vérin hydraulique.

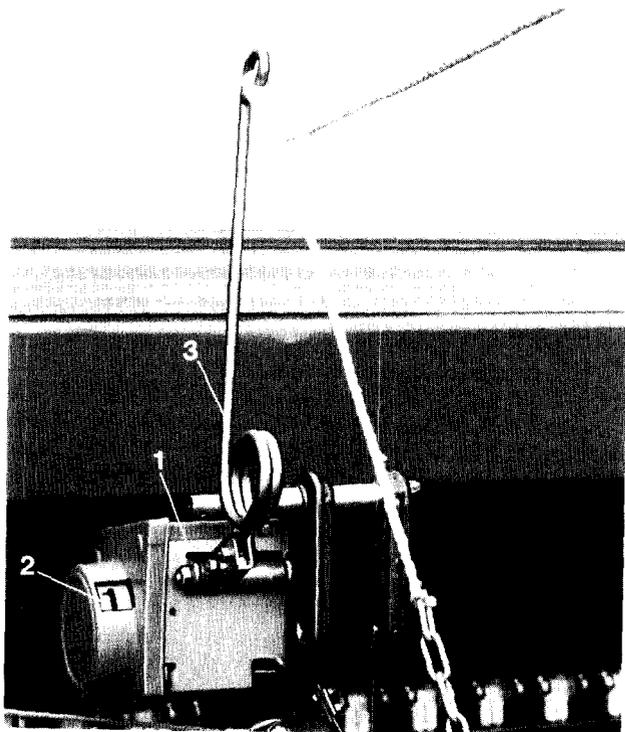


Fig. 50

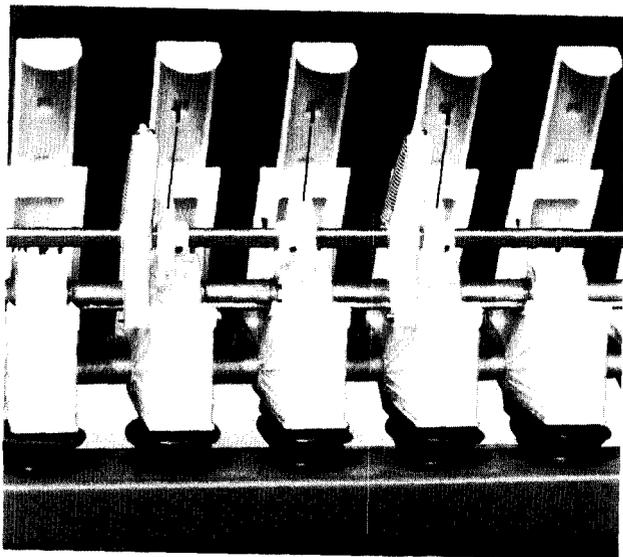


Fig. 51

16 Jalonneur automatique de post-levée à embrayage à ressort

Le jalonnage permet d'obtenir des voies non ensemencées à des intervalles rigoureusement exacts. Les intervalles sont déterminés en fonction de la largeur des machines qui passent après le semoir (épandeurs d'engrais, pulvérisateurs, etc.). Des exemples sont fournis au paragraphe 17 ci-après. Le jalonneur peut débrayer jusqu'à 7 roues distributrices (fig. 51/1) par côté de la voie et ce à la cadence souhaitée.

Un affichage par chiffres (fig. 50/2) sur le boîtier de commande (fig. 50/1), visibles du poste de conduite, permet de savoir constamment dans quelle position se trouve le jalonneur.

Dès que le chiffre «0» apparaît, les pignons d'entraînement (fig. 51/1) s'immobilisent. Les roues à ergots ne sont plus entraînées et les graines ne peuvent plus être distribuées, ce qui laisse deux traces non semées.

Avant de commencer le semis, régler le boîtier du jalonneur en affichant le chiffre correct (fig. 50/2) en tirant à la main la tige de commande (fig. 50/3). Des exemples de plans de jalonnage sont fournis dans le paragraphe 17. En commençant, il faut aussi veiller à ce que l'inverseur automatique des traceurs soit correctement réglé et que le traceur soit abaissé du côté souhaité.

Un disque crénelé (fig. 59/1) à l'intérieur du boîtier programmeur commande la fréquence de jalonnage. Le jalonnage à 2-, 3-, 4- et 6- passages est assuré par le même disque crénelé. Pour transformer la programmation du boîtier programmeur, il suffit de changer de position (ou de compléter) les galets de manœuvre (fig. 59/2) comme indiqué à la fin de ce paragraphe. Des disques crénelés correspondant à tous les autres programmes de jalonnage peuvent être fournis.

Le tableau ci-après indique quel disque crénelé doit être utilisé en fonction des largeurs de travail et écartement de 2 passages successifs:

Disque crénelé pour	Largeur de travail	Ecartement de 2 passages successifs
2 passages	2,50 m	10 m
	3,00 m	12 m
3 passages	3,00 m	9 m
4 passages	2,50 m	10 m
	3,00 m	12 m
5 passages	3,00 m	15 m
6 passages	2,50 m	15 m
	3,00 m	18 m
7 passages	3,00 m	21 m
8 passages	3,00 m	24 m
9 passages	3,00 m	27 m

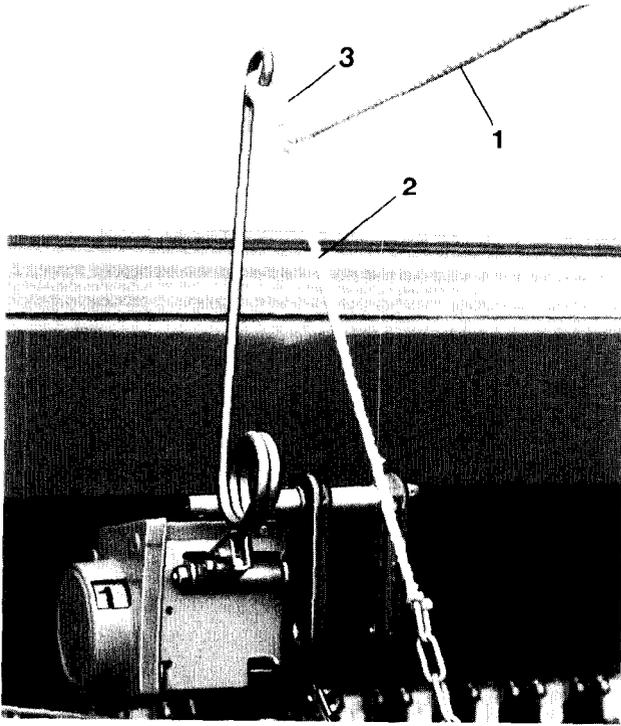


Fig. 52

16.1 Jalonneur semi-automatique de post-levée

Il est commandé par l'intermédiaire d'un câble (fig. 52/1). Il peut être actionné à la main à partir du poste de conduite chaque fois que le tracteur tourne en bout de champ et déclencher ainsi le fonctionnement du jalonneur.

16.2 Jalonneur automatique de post-levée

Si l'utilisateur souhaite que le jalonneur poursuive automatiquement son action, il suffit de fixer l'autre extrémité du câble (fig. 52/2) au bas du tracteur à un endroit convenable.

En soulevant le semoir au moyen du relevage hydraulique du tracteur, le câble se tend automatiquement, ce qui actionne le jalonneur. L'extrémité libre du câble est amené près du poste de conduite où elle peut être utilisée pour corriger lorsque le jalonneur a été mis en action inutilement.

En fonctionnement automatique, la longueur du câble doit être réglée de manière à ce que le câble soit maintenu tendu au niveau de l'attache jusqu'à ce que le jalonneur soit actionné, lorsque le semoir est soulevé.

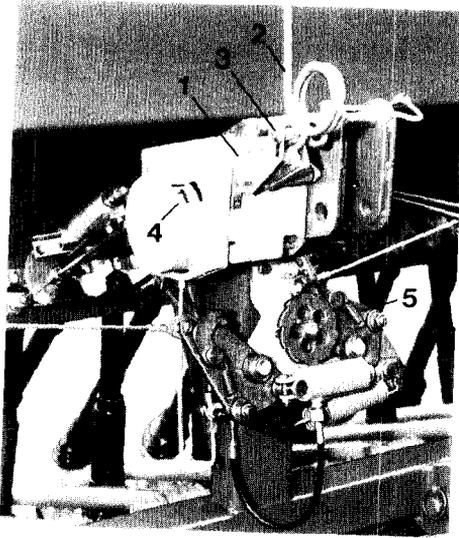


Fig. 53

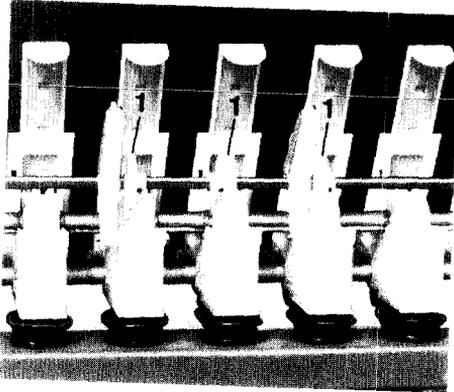


Fig. 54

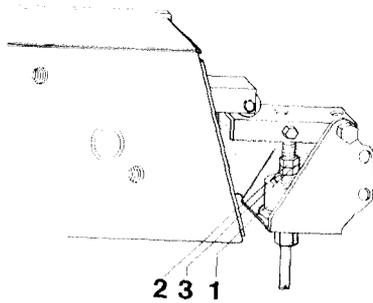


Fig. 55

16.3 Jaloneur hydraulique de post-levée à embrayage à ressort

Sur le semoir AMAZONE D8 SUPER, le jaloneur hydraulique (fig. 53/1) est synchronisé avec l'inverseur hydraulique des traceurs (fig. 53/5). L'inversion des traceurs au moyen d'un distributeur simple effet entraîne également le fonctionnement du jaloneur. Un affichage par chiffres (fig. 53/4), visibles du poste de conduite, permet de savoir constamment dans quelle position se trouve le jaloneur.

Dès que le chiffre «0» apparaît, les pignons d'entraînement (fig. 54/1) s'immobilisent. Les roues à ergots ne sont plus entraînées et les graines ne peuvent plus être distribuées, ce qui laisse deux traces non semées. Un disque crénelé à l'intérieur du boîtier programmeur (fig. 53/1) commande la fréquence de jalonnage.

Avant de commencer le semis, régler le boîtier du jaloneur en affichant le chiffre correct (fig. 53/4) en tirant à la main la tige de commande (fig. 53/2). Des exemples de plan de jalonnage sont fournis dans le paragraphe 17. En commençant, il faut aussi veiller à ce que l'inverseur hydraulique des traceurs (fig. 53/5) soit correctement réglé et que le traceur soit abaissé du côté souhaité.

Si l'on ne jalone pas, mais que l'on utilise les traceurs, il faut verrouiller le système de jalonnage. La vis à œil (fig. 53/3) est poussée dans le trou oblong aussi loin qu'il faut pour que la tige de commande soit bloquée.

ATTENTION!

Le chiffre (fig. 53/4) affiché **ne doit plus être «0»**, car sinon le semoir effectuerait en permanence des passages de voies non ensemencées.

Ne relier le raccordement hydraulique du jaloneur au tracteur qu'à un distributeur simple-effet: Contrôler l'étanchéité de l'installation hydraulique.

Dans le cas où le vérin hydraulique (fig. 55/1) ne mettrait pas en action le boîtier programmeur, procéder aux réglages suivants, le piston du vérin entièrement sorti:

- desserrer le contre-écrou (fig. 5/2)
- *tourner l'écrou (fig. 53/3) à gauche jusqu'à ce que le boîtier programmeur s'enclenche de manière audible; effectuer encore deux rotations à gauche avec l'écrou puis le bloquer à l'aide du contre-écrou*
- serrer à fond le contre-écrou (fig. 55/2).

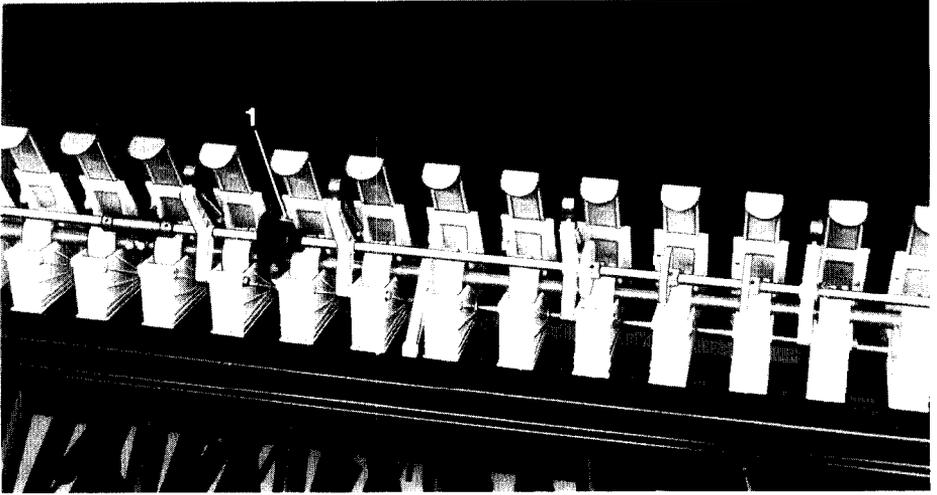


Fig. 56

16.4 Contrôle du fonctionnement correct du jalonneur de post-levée

Faire fonctionner plusieurs fois de jalonneur, vérifier si en position «0», le levier d'embrayage (fig.56/1) maintient arrêté l'embrayage à ressort et que l'entraînement des roues dsitributrices de jalonnage est bien arrêté. Aprè chaque passage de «0» sur «1», le levier d'embrayage relâche l'embrayage à ressort et les pignons d'entraînement doivent s'enclencher à nouveau. Après une période prolongée de non utilisation de votre semoir, vérifiez si les roues distributrices débrayables utilisées pour le jalonnage tournent facilement sur leur axe. Le dépôt de produit traitant peut entraîner le grippage des roues distributrices débrayables sur l'arbre de distribution. Le jalonneur de post-levée est alors inutilisable.

Vous pouvez dégripper les roues distributrices bloquées sur leur arbre en les faisant tourner à la main. En aucun cas, il ne faut huiler car le poussière du produit traitant s'agglomèrait alors automatiquement sur ces zones.

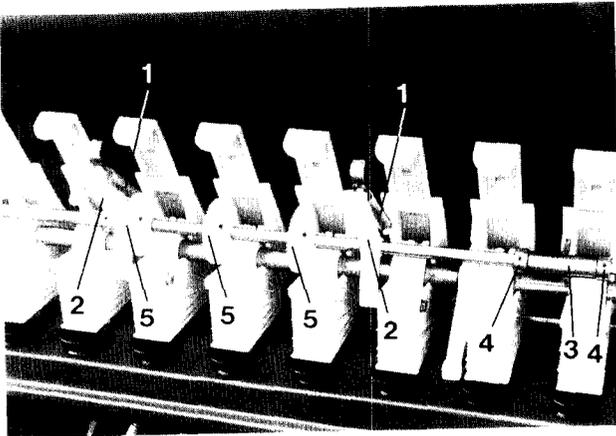


Fig. 57

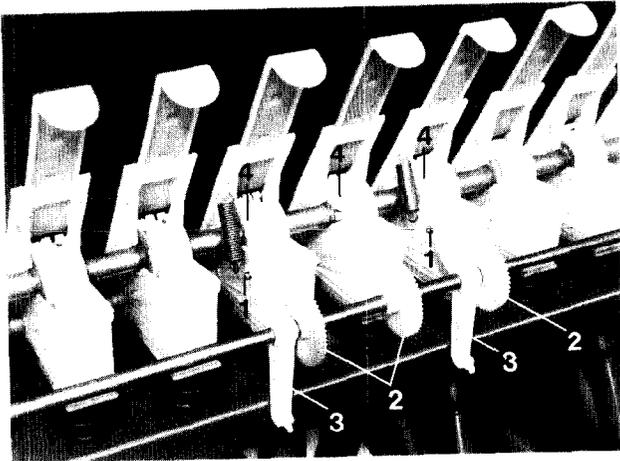


Fig. 58

16.5 Modification de l'écartement de la voie non ensemencée

Pour modifier l'écartement de la voie non ensemencée (par exemple après l'acquisition d'un tracteur à voie plus large), procéder comme suit:

- Décrocher les ressorts (fig. 57/1) entre les carters de distribution et les bielettes de maintien (fig. 57/2) puis basculer vers l'arrière l'arbre d'entraînement (fig. 58).
- Un support tubulaire (fig. 57/3) assurant l'alignement axial de l'arbre est logé dans un évidement d'un carter de distribution. En basculant l'arbre, ce support est retiré de son logement et doit être remis, après montage, dans son logement ou dans un évidement d'un carter de distribution voisin. Le support tubulaire (fig. 57/3) est calé axialement sur l'arbre au moyen de bagues (fig. 57/4).
- Desserrer les vis 6 pans (fig. 58/1) qui fixent à droite et à gauche les bielettes de maintien auprès des carters de distribution.
- Déplacer sur l'axe d'entraînement les bielettes de maintien (fig. 58/3) et les pignons (fig. 58/2).
- Desserrer les vis d'entraînement (fig. 58/4) des roues distributrices correspondant à la nouvelle voie non semée, jusqu'à ce qu'elles tournent librement sur l'arbre d'entraînement.
- Fixer à droite et à gauche les bielettes de maintien (fig. 58/3) contre les carters de distribution et accrocher les ressorts aux bielettes et aux carters.
- Engager les dents des pignons dans ceux des roues distributrices fines graines et fixer les pignons d'entraînement sur l'arbre de jalonnage.
- Rendre de nouveau les roues distributrices qui étaient précédemment débrayées solidaires de l'arbre de distribution. Visser la cheville filetée dans la roue distributrice fines graines, jusqu'à ce que la roue soit entraînée par l'arbre de distribution tout en conservant un léger jeu. Les chevilles filetées trop serrées occasionnent une forte tension sur les roues distributrices.

16.6 Semis avec jalonnage à 2 passages

Début du jalonnage le long de la bordure droite de la parcelle:

Procéder au montage des pignons (fig. 57/5) selon § 16.5. L'arbre du jalonneur ne doit être pourvu qu'avec les pignons d'entraînement sur le côté droit du semoir. Les pignons doivent être montés sur l'arbre du jalonneur de manière à ce que l'intervalle des roues distributrices qui ne sèment pas, mesuré depuis le côté extérieur droit du semoir, corresponde à la moitié de l'écartement de la voie non ensemencée. Pour les jalonnages de pré-levée, démonter le disque traceur gauche.

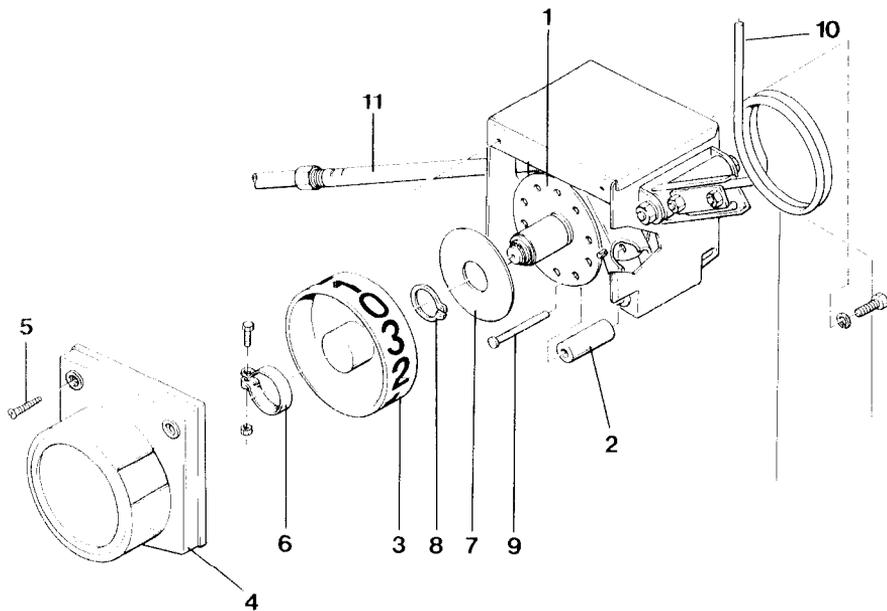


Fig. 59

16.7 Réglage du boîtier programmeur pour obtenir un autre plan de jalonnage

La roue programmatrice de jalonnage (fig. 59/1) est identique pour 2, 3, 4 et 6 passages. Si on veut modifier le programme du jalonnage, il suffit de déplacer et/ou de compléter les galets de manœuvre (fig. 59/2) sur la roue programmatrice (fig. 59/1).

Pour un programme de jalonnage à 5, 7, 8 et 9 passages, il faut, en cas de modification, remplacer la roue programmatrice en place (fig. 59/1) par une roue programmatrice correspondant au jalonnage souhaité.

Pour chaque changement de programme de jalonnage, il est indispensable de remplacer aussi l'autocollant chiffré sur la roue indicatrice de sélection de jalonnage (fig. 59/3).

Transformation du programme pour un jalonnage à 2, 3, 4 ou 6 passages en un autre jalonnage quelconque de cette même série (2, 3, 4 ou 6)

Il suffit uniquement de modifier la position des galets de manœuvre (fig. 59/2) et/ou de les compléter. Cette opération peut aussi se réaliser lorsque le boîtier programmeur est fixé sur le semoir. Procéder comme suit:

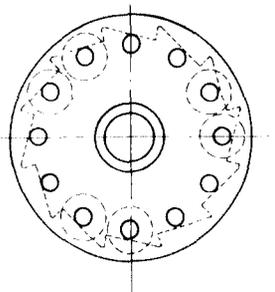
- Retirer le capot de protection (fig. 59/4) après avoir desserré les 2 vis à tôle (fig. 59/5).
- Desserrer le collier (fig. 59/6) et le retirer avec la roue indicatrice de sélection de jalonnage.
- Retirer la rondelle d'arrêt (fig. 59/7) après avoir enlevé le circlips 24 x 1,2 (fig. 59/8).
- Les galets de manœuvre (fig. 59/2) à rotation libre peuvent être déplacés en suivant les schémas de la fig. 60. Pour cela, retirer les axes (fig. 59/9).

Le réassemblage du boîtier programmeur s'effectue selon la procédure inverse:

- Remettre en place la rondelle d'arrêt (fig. 59/7) et le circlips (fig. 59/8).
- Coller sur la roue indicatrice de sélection de jalonnage (fig. 59/3) le nouvel autocollant chiffré (fig. 61) et la fixer à la roue programmatrice de jalonnage au moyen du collier de serrage (fig. 59/6).
- Actionner plusieurs fois de manière répétée le boîtier programmeur à l'aide du ressort de commande (fig. 59/10) jusqu'à ce que le manchon de serrage (fig. 59/11) soit tiré et maintenu par un galet de manœuvre. Approcher le capot de protection (fig. 59/4) contre le boîtier programmeur et tourner en même temps la roue indicatrice de sélection de jalonnage (fig. 59/3) jusqu'à ce que le chiffré «0» s'affiche dans la lucarne de capot de protection.

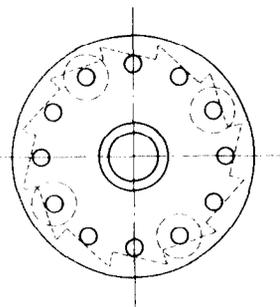
Avec le jalonnage à 2 passages, il faut, lorsque l'on actionne une nouvelle fois le ressort de commande, que s'affiche encore une fois un chiffre «0». Ceci est obtenu par l'action répétée de deux galets de manœuvre qui se succèdent sans intervalle et actionnent le manchon de serrage:

- Serrer fortement en position la roue indicatrice de sélection de jalonnage (fig. 59/3) au moyen du collier de serrage (fig. 59/6) et remettre en place le capot de protection (fig. 59/4).
- Faire fonctionner le boîtier programmeur en actionnant le ressort de commande (fig. 59/10) jusqu'à ce que la roue indicatrice de sélection de jalonnage (fig. 59/3) ait effectué au moins trois révolutions complètes et vérifier en même temps le fonctionnement correct du boîtier programmeur, c'est-à-dire, que le manchon de serrage (fig. 59/11) est tiré chaque fois que le chiffre «0» s'affiche.



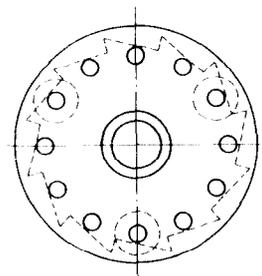
Roue programmatrice pour 2 passages:
12 trous, 6 galets de manœuvre

	Code
Roue programmatrice complète	30574
Roue programmatrice	30734
Galet de manœuvre	30794
Vis	30804
Bague plastique	34931



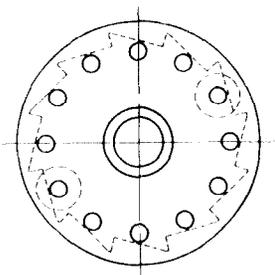
Roue programmatrice pour 3 passages:
12 trous, 4 galets de manœuvre

	Code
Roue programmatrice complète	30584
Roue programmatrice	30734



Roue programmatrice pour 4 passages:
12 trous, 3 galets de manœuvre

	Code
Roue programmatrice complète	30594
Roue programmatrice	30734



Roue programmatrice pour 6 passages:
12 trous, 2 galets de manœuvre

	Code
Roue programmatrice complète	30614
Roue programmatrice	30734

Fig. 60

Autocollant pour jalonnage tous les 2 passages

Réf. 30654

0001200120012002

Autocollant pour jalonnage tous les 3 passages

Réf. 30664

01201201201201202

Autocollant pour jalonnage tous les 4 passages

Réf. 30674

01230123012301233

Autocollant pour jalonnage tous les 6 passages

Réf. 30694

0123432105432105

Fig. 61

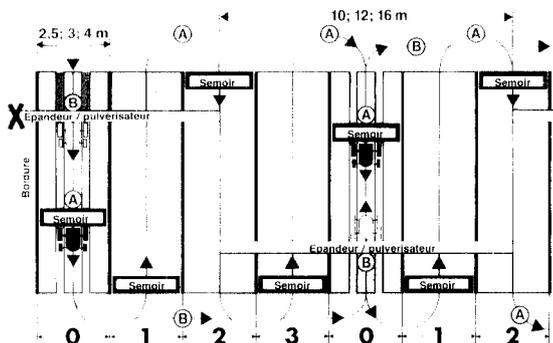
17 Exemples de plan de jalonnage

Jalonnage à 4 passages, c'est-à-dire:

1 passage avec voie jalonnée (non semée) affichage ①

3 passages normaux – affichage ①, ②, ③

Semoir:	2,5 m	3 m	4 m	de largeur de travail
Epandeur et pulvérisateur:	10 m	12 m	16 m	de largeur de travail



En bordure: **Le semoir sème sur toute sa largeur**

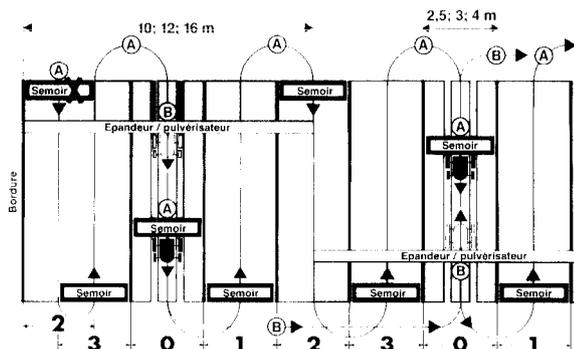
Semoir AMAZONE D8 - SUPER

L'épandeur d'engrais ne travaille que sur un seul côté

Epandeur d'engrais à deux disques ZA-F avec dispositif de bordure

Epandeur d'engrais à deux disques ZA-U avec dispositif de bordure

Pulvérisateur (1 tronçon de rampe coupé)



En bordure: **Le semoir sème sur moitié de sa largeur**

glissières fermées sur moitié ne semant pas

Semoir AMAZONE D8 - SUPER

L'épandeur d'engrais travaille sur toute sa largeur

Epandeurs d'engrais AMAZONE ZA-F

Epandeurs d'engrais AMAZONE ZA-U avec dispositif de bordure

Epandeurs d'engrais pneumatiques AMAZONE JET

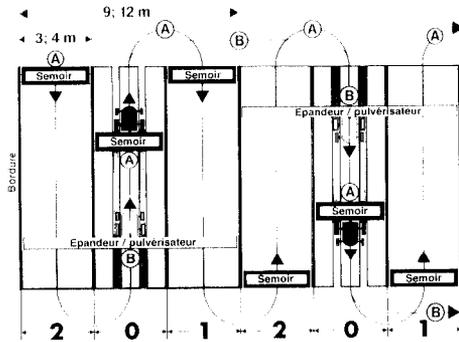
Le pulvérisateur travaille sur toute la largeur de la rampe

Jalonnage à 3 passages, c'est-à-dire:

1 passage avec voie jalonnée (non semée) – affichage ①

2 passages normaux – affichage ①, ②

Semoir:	3 m	4 m	de largeur de travail
Epandeur et pulvérisateur:	9 m	12 m	de largeur de travail

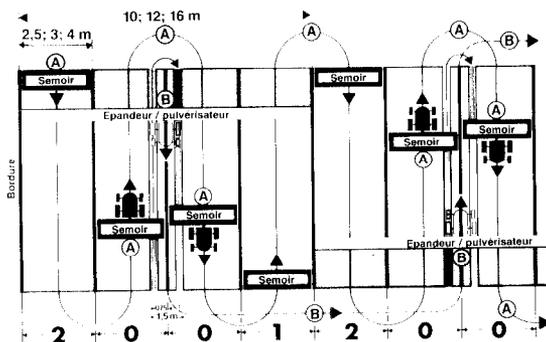


Jalonnage à 2 passages, c'est-à-dire:

2 passages avec voie jalonnée (non semée) – affichage ①, ①

2 passages normaux – affichage ①, ②

Semoir:	2,5 m	3 m	4 m	de largeur de travail
Epandeur et pulvérisateur:	10 m	12 m	16 m	de largeur de travail



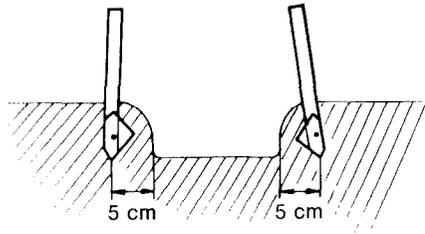


Fig. 62

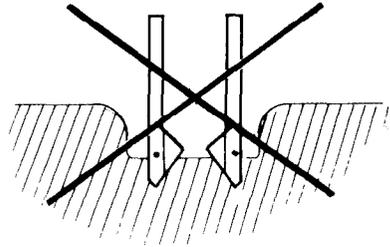


Fig. 63

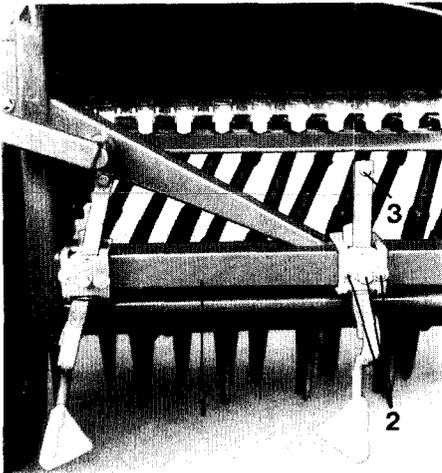


Fig. 64

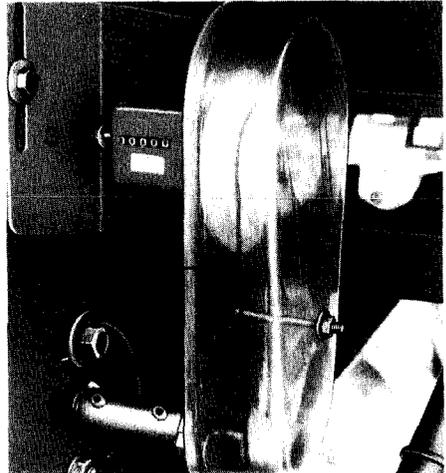


Fig. 65

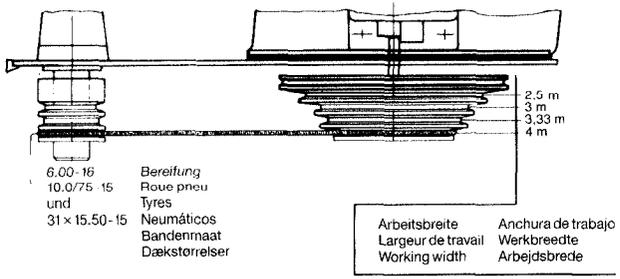


Fig. 66

18 Effaceurs de trace de roue du tracteur

Les effaceurs de trace servent en priorité à recouvrir les ornières laissées par les roues du tracteur, et dans une moindre mesure, ils ameublissent le sol dans ce passage des roues.

Il doivent être montés en respectant le schéma de la fig. 62 de manière à travailler à environ 5 cm à droite et à gauche de la trace du tracteur, dans le sol non compacté, afin de «rabattre» la terre, par leur action, sur la trace du tracteur. Cette façon permet d'aplanir la trace du tracteur dans les meilleures conditions, prépare un sol suffisamment ameubli pour accueillir les graines, écarte sensiblement le risque de détériorer les effaceurs par des pierres enserrées dans le sol compacté par le passage des roues du tracteur.

Il faut prohiber absolument le montage des effaceurs de trace tel que le montre la figure 63.

Les effaceurs de trace doivent être fixés sur la traverse principale du châssis (fig. 64/1) du semoir. Ils peuvent coulisser sur toute la longueur de la traverse. De plus, leur fixation à pivot permet d'effectuer tous les réglages de position pour atteindre le point de travail désiré; même à proximité immédiate des roues du semoir.

Dès que le réglage désiré est obtenu, bloquer dans sa position la bride de fixation de l'effaceur de trace en serrant à fond les 3 vis 6 pans (fig. 64/2). La vis (fig. 64/3) évite la perte de l'effaceur de trace dans le cas où les vis (fig. 64/2) venaient à se desserrer. Sa présence empêche l'effaceur de se dégager de sa fixation et de tomber sur le sol.

19 Compteur d'hectares

Le compteur d'hectares est placé sur le côté intérieur droit du semoir. Pour assurer le fonctionnement irréprochable du compteur, il est nécessaire que la chaîne qui relie la roue du semoir au sélecteur soit correctement tendue, car le compteur est entraîné par le galet tendeur.

Pour effectuer ultérieurement le montage du compteur d'hectares, il faut placer la courroie (fig. 65/2) dans les rainures de la poulie en se conformant aux indications fournies par la décalcomanie (fig. 66) collée dans le couvercle transparent (fig. 65/1).

La remise à zéro du compteur s'opère en tournant le bouton (fig. 65/3) situé à gauche du compteur (fig. 65/4).

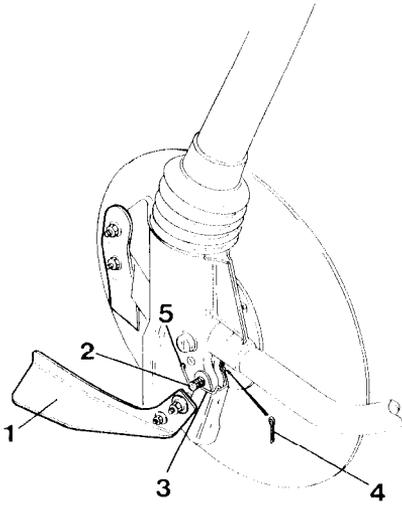


Fig. 67

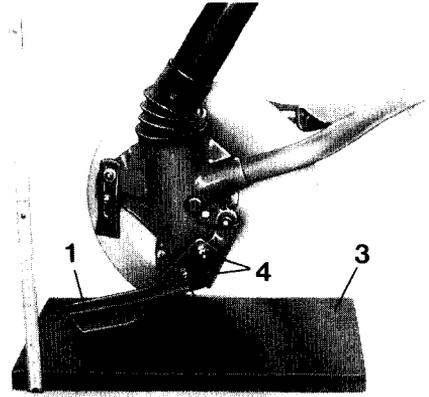


Fig. 68

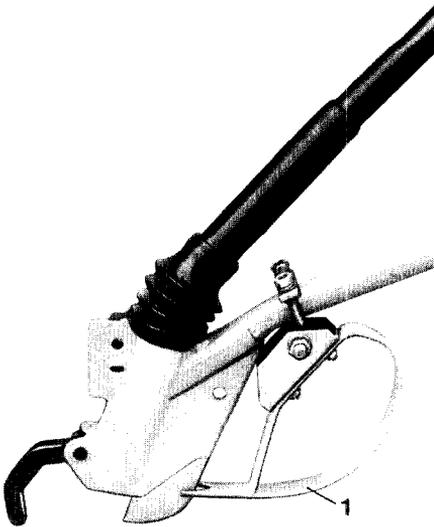


Fig. 69

20 Limiteur de profondeur

20.1 Limiteur de profondeur pour rollsoc

La profondeur du lit de semis sera toujours maintenue avec précision en utilisant les rollsoc en combinaison avec des limiteurs de profondeur (fig. 67/1). Pour cette raison, les semoirs AMAZONE D8 SUPER «R» sont livrés **de série** avec limiteurs de profondeur. Le limiteur de profondeur est fixé sur le rollsoc au moyen d'une cheville (fig. 67/2), un ressort de maintien (fig. 67/3) et une goupille de sécurité (fig. 67/4). Le brin long du ressort (fig. 67/5) se fixe dans la perforation prévue sur le corps de rollsoc, et le brin court est pincé *derrière le limiteur de profondeur comme le montre la fig. 67*. Ils maintiennent ainsi en permanence le limiteur de profondeur dans sa position de travail.

Pour obtenir une profondeur du lit de semis en céréales par exemple de 2,5 cm dans des sols moyens, poser le rollsoc sur sol plat et glisser sous le patin du limiteur (fig. 68/1) une planchette de 1 cm d'épaisseur (fig. 68/3). Dans cette position de réglage, procéder au serrage des vis et des écrous (fig. 68/4) qui maintiennent ensemble le limiteur de profondeur au corps du rollsoc.

Pour augmenter légèrement la profondeur, il suffit en général d'augmenter la pression de terrage. Sur sols lourds, le réglage du limiteur de profondeur s'effectue à l'aide d'une planchette plus épaisse, par exemple 2 cm.

Pour un semis superficiel en sol très léger, régler le disque et le patin au même niveau. Dans des cas extrêmes, le patin peut même être réglé plus profondément que le disque du rollsoc. Pour cela, introduire la petite vis 6 pans (fig. 68/5) dans le deuxième trou de la partie supérieure du limiteur de profondeur.

Sur sols collants, utiliser le limiteur de profondeur et travailler avec un terrage important. La profondeur du lit de semis restera ainsi toujours égale, même si de la terre reste accrochée à l'avant du disque. Le limiteur permet d'obtenir une profondeur très régulière de semis dans les terrains hétérogènes.

20.2 Limiteur de profondeur pour socs K

Lorsque le sol est particulièrement léger, il est possible que les socs K travaillent à une profondeur trop importante même avec un terrage minimal. Pour éviter ceci, utiliser les *limiteurs de profondeur (fig. 69/1)*.

Dans le cas de terrains hétérogènes, il est également préférable d'utiliser les limiteurs de profondeur en combinaison avec la commande centrale du réglage du terrage des socs. Sur sols lourds, la profondeur appropriée du soc est obtenue en augmentant le terrage. Sur sols légers, réduire le terrage.

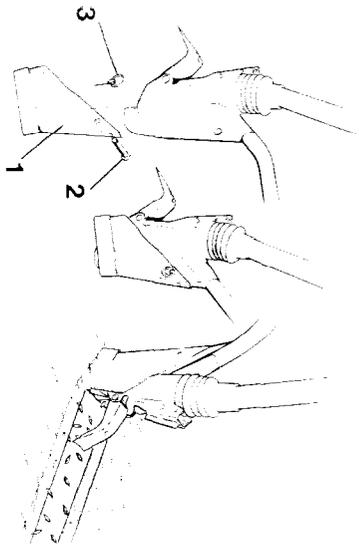


Fig. 70

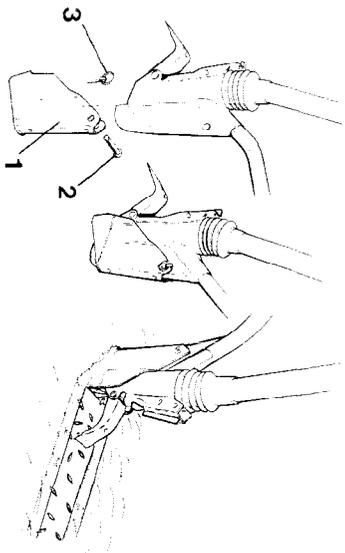


Fig. 71

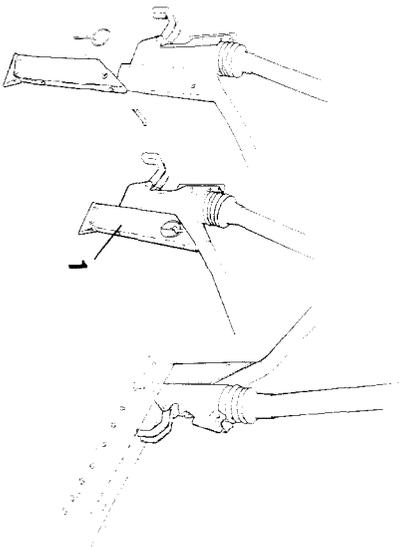


Fig. 72

21 Sabot étaleur amovible pour socs K

Le semis étalé en bande présente l'avantage de déposer les graines à distance optimale les unes des autres. Chaque graine est ainsi assurée de bénéficier d'un développement maximum ce qui contribue à obtenir un meilleur rendement par rapport au semis classique en ligne. Ceci a été confirmé par de très nombreux tests comparatifs effectués au cours de ces dernières années, tout aussi bien au niveau des Chambres d'Agriculture ou Instituts Agricoles, que de CETA et d'exploitants agricoles.

Pour obtenir ce résultat, la condition préalable est de préparer un lit de semis propre et bien émiétté. Ces conditions étant réunies, il est possible d'adapter facilement sur les socs K standard un sabot étaleur (fig. 70, fig. 71/1) au moyen de la cheville (fig. 70, fig. 71/2) et d'une sécurité à goupille (fig. 70, fig. 71/3). Si les conditions ne sont pas réunies, par exemple dans le cas de sols lourds, collants lors des semis de céréales d'hiver, les sabots étaléurs peuvent être rapidement retirés.

Pour obtenir un recouvrement optimal des bandes de semis étalé, le semoir doit être équipé obligatoirement avec les recouvreurs à flexi-doigts. Ceux-ci ont l'avantage de travailler sans bourrage quelles que soient les conditions, bien entendu même derrière des socs K standard sans sabot étaleur.

21.1 Sabot étaleur amovible I

Le sabot étaleur I (fig. 70/1) travaille avec de bons résultats, particulièrement sur sols lourds. Son étrave repousse les mottes sur le côté et ouvre le sillon en l'élargissant en forme de bande.

21.2 Sabot étaleur amovible II

Le sabot étaleur II (fig. 71/1) travaille avec de bons résultats, particulièrement sur sols légers et moyens. Le patin incliné rapuie la bande d'implantation du semis et réduit la profondeur de semis des graines.

22 Sabot amovible pour semis très profond (pour socs K)

Les semis de pois exigent une profondeur d'implantation extrêmement importante de 6 à 8 cm. Le sabot pour semis très profond est mis en place de la même manière que le sabot étaleur (fig. 70, fig. 71/1) en le poussant par l'avant sur le soc K et en le fixant à l'aide d'une cheville goupillée.

Le sabot pour semis très profond donne d'excellents résultats particulièrement sur sols durs et motteux. Sur les sols encombrés de débris végétaux, il est recommandé de ne semer qu'avec le rang antérieur de socs pour obtenir une profondeur de semis importante (dans le cas des pois par exemple).

La terre travaillée par la rangée de socs arrière est rejetée sur les bandes semées par les socs antérieurs. Il ne faut pas utiliser dans ce cas de dispositif de recouvrement.

Pour semer des très grosses graines, il est recommandé d'utiliser les roues distributrices spéciales pour grosses graines en combinaison avec un arbre agitateur spécial pour grosses graines. La combinaison de ces deux équipements permet d'obtenir un semis de grosses graines particulièrement régulier sans dommage pour les graines.

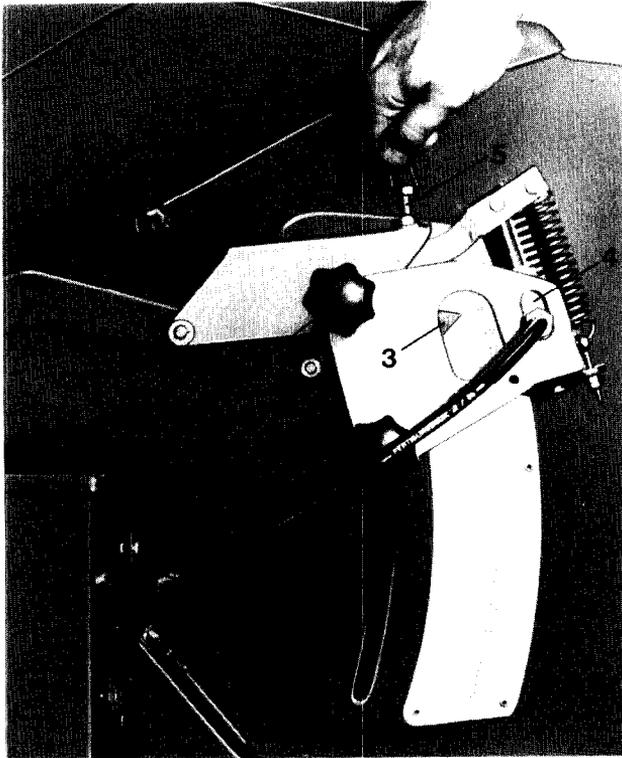


Fig. 73

23 Modulation hydraulique de débit de graines

Lorsque les conditions de sol sont très hétérogènes, les zones de la parcelle où le sol est lourd, nécessitent une quantité plus importante de graines. La modulation de débit (fig. 73) permet d'opérer cet ajustement à partir du poste de conduite.

La modulation hydraulique de débit est synchronisée avec celles du terrage des socs et du recouvreur flexi-doigts. Si la pression de terrage des socs augmente, la quantité semée est automatiquement augmentée.

Après avoir dépassé la zone où une quantité plus importante de graines a été semée, actionner le levier du distributeur en «échappement», le vérin hydraulique reprend sa position initiale et le débit revient automatiquement au réglage d'origine (donc à une quantité inférieure à la zone qui vient d'être semée).

23.1 Réglage de l'appoint de débit

Pour régler le débit normal de graines souhaité, desserrer les deux poignées crantées (fig. 73/1 et fig. 73/2) et amener le repère (fig. 73/3) sur la graduation du sélecteur correspondante.

Pour augmenter le débit en même temps que le terrage des socs, procéder au réglage de la manière suivante:

Le vérin (fig. 73/4) est mis sous pression. La vis de réglage (fig. 73/5) est vissée à fond dans l'écrou soudé. L'index du levier de réglage indique ainsi quelques graduations de moins vers le bas. Dévisser la vis de réglage jusqu'à ce que la graduation correspondant à la quantité de graines supplémentaires désirée soit atteinte. Effectuer alors un contrôle de débit, le vérin étant toujours sous pression, pour s'assurer que la quantité désirée est effectivement obtenue.

En cas de semis en sols lourds pour lequel le terrage des socs est augmenté, mais où un appoint de débit n'est pas souhaité, dévisser au maximum la vis (fig. 73/5). Il n'y aura pas dans ce cas d'augmentation de débit couplée avec l'augmentation du terrage de socs.

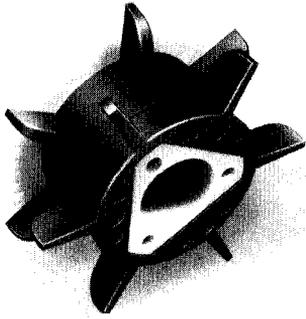


Fig. 74



Fig. 74a

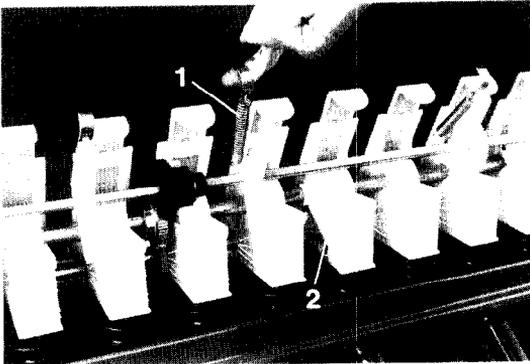


Fig. 75

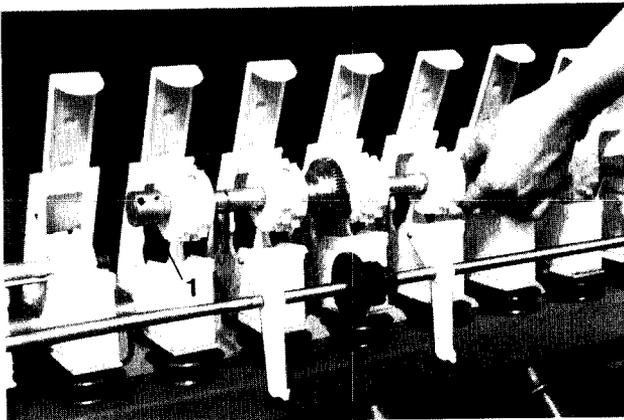


Fig. 76

24 Roue distributrice spéciale – Arbre d'agitation spécial pour les semis de grosses graines

Les graines de très gros diamètre, par exemple les gros pois, peuvent produire assez souvent des difficultés pendant le travail avec les roues distributrices livrées de série, car les ergots, dans le cas du réglage des clapets de fond sur la graduation «8», ne touchent pas le fond des clapets. Le débit de graines d'une distribution à l'autre peut être alors très différent.

Utiliser dans ce cas des roues distributrices «grosses graines» (fig. 74) munies d'ergots souples à la place des roues distributrices standard. La longueur des ergots souples est telle qu'ils sont en contact avec les clapets de fond et assurent ainsi une distribution régulière. Il faut alors également régler les clapets de fond sur la graduation «8».

Pour les semis de grosses graines, nous recommandons l'emploi de l'arbre d'agitation spécial (fig. 74a). Cet arbre est muni de doigts élastiques qui ne peuvent pas endommager la semence même du fait de l'agitation intensive nécessaire (voir paragraphe 22 pour la profondeur du semis de grosses graines).

24.1 Echange de l'arbre complet de distribution

Les roues distributrices spéciales pour grosses graines ont avantage à être mise en place avec un deuxième arbre de distribution complètement pré-équipé. Le montage est rapide car l'arbre est partagé en son milieu en deux tronçons. Procéder comme suit:

- Retirer les ressorts (fig. 75/1) puis basculer vers le bas l'arbre de commande du jalonage (s'il y a lieu) avec les biellettes de maintien.
- Un support tubulaire (fig. 57/3) assurant l'alignement axial de l'arbre est logé dans un évidement d'un carter de distribution. En basculant l'arbre ce support est retiré de son logement et doit y être remis, après montage. Le support tubulaire (fig. 57/3) est calé axialement sur l'arbre au moyen de bagues (fig. 57/4).
- Enlever les biellettes de maintien (fig. 75/2) après avoir décroché les ressorts.
- Desserrer les vis 6 pans et faire coulisser les douilles d'accouplement sur l'arbre de distribution puis retirer en le soulevant par l'arrière l'arbre avec les roues distributrices et le remplacer.

Le remontage s'effectue dans l'ordre inverse.

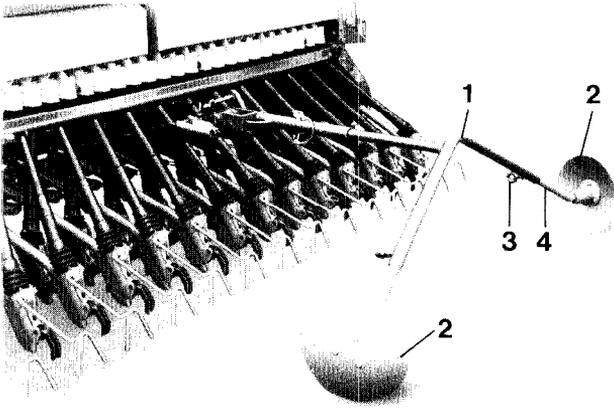


Fig. 77

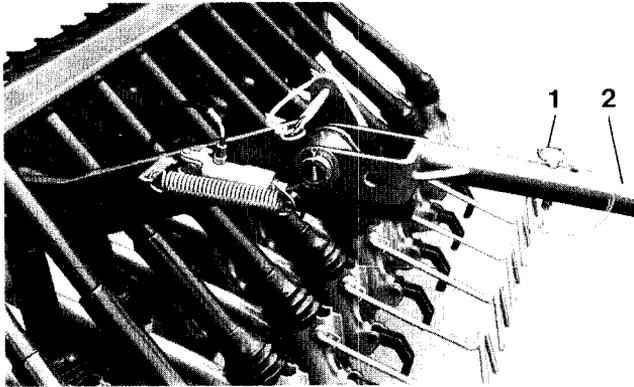


Fig. 77a

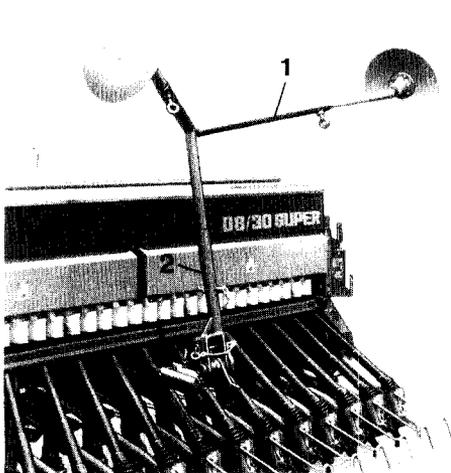


Fig. 78

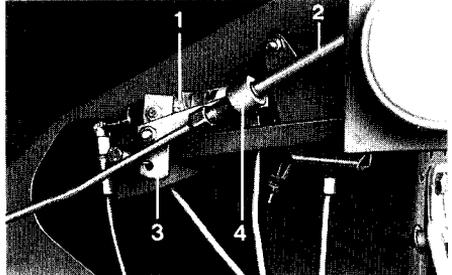


Fig. 79

25 Jalonneur hydraulique de pré-levée

Le jalonneur hydraulique de pré-levée (fig. 77/1) peut être synchronisé avec le jalonneur de post-levée et l'inverseur automatique des traceurs. Lorsque l'entraînement de roues à ergots est débrayé pour jalonner le passage du tracteur, les 2 grands disques (fig. 77/2) du jalonneur de pré-levée s'abaissent sur le sol et jalonnent le passage du tracteur de façon à laisser 2 traces bien visibles jusqu'à la levée. Il est donc possible de repérer avec précision le passage du tracteur pour effectuer les traitements de pré-levée. Les disques du jalonneur se relèvent lorsque toutes les roues distributrices travaillent, c'est-à-dire lorsque l'on sème sur toute la largeur du semoir, donc que l'on n'effectue aucun jalonnage.

Tout d'abord faire correspondre la position des disques marqueurs à la voie du tracteur, à l'aide des vis à œil (fig. 77/3).

Sur sols légers, les disques marqueurs sont réglés en retournant leur partie supérieure (fig. 77/4) de manière à ce qu'ils se tiennent à peu près parallèles aux roues du semoir. Dans les sols lourds au contraire, l'angle d'attaque de leur tranchant est augmenté afin qu'ils marquent le sol d'une manière plus visible.

Si un plan de jalonnage automatique à 2 passages est utilisé il suffit de monter qu'un seul disque marqueur. Ce disque doit être réglé de manière à ce qu'au cours des aller-retours dans le champ, il trace la voie du tracteur utilisée pour les traitements (voir paragraphe 17).

Retirer l'axe (fig. 77a/1) puis incliner le support des traceurs (fig. 77/1) du côté où le disque est fixé. Puis refixer le support des traceurs (fig. 77/1) conjointement avec le bras (fig. 77a/2) dans la chappe à trous en utilisant l'axe (fig. 77a/1) puis goupiller.

Au transport, goupiller l'axe (fig. 78/3) qui raccorde entre eux le jalonneur de pré-levée (fig. 78/1) et son support (fig. 78/2). Lors de parcours sur voies publiques, démonter les disques traceurs avec leurs support (fig. 78/4).

Le jalonneur de pré-levée est commandé par l'intermédiaire d'une valve hydraulique (fig. 79/1) **elle-même commandée** par le jalonneur de post-levée. Un disque de commande (fig. 79/3) placé sur la tige de traction (fig. 79/2) en sortie du boîtier de jalonneur, appuie en position «0» sur la commande de valve (fig. 79/4) et les disques du jalonneur s'abaissent. Lorsque le jalonneur automatique s'enclenche sur le repère 1, le disque de commande (fig. 79/3) recule et les disques sont soulevés. Le réglage du disque de commande (fig. 79/3) doit être effectué lorsque le boîtier de jalonnage indique la position «0».

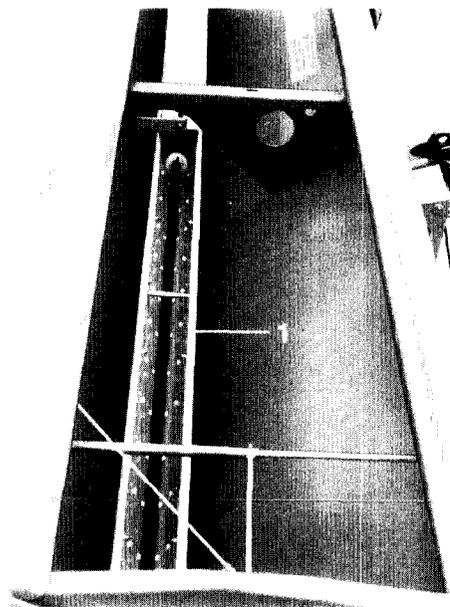


Fig. 80

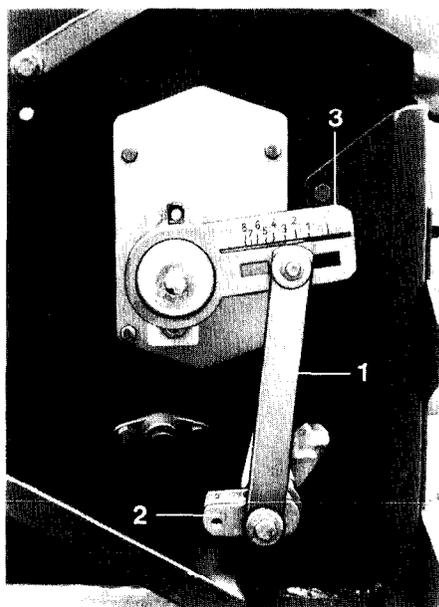


Fig. 81

geschlossen	$\frac{3}{4}$ offen	open
closed	$\frac{3}{4}$ open	open
fermé	$\frac{3}{4}$ ouvert	ouvert

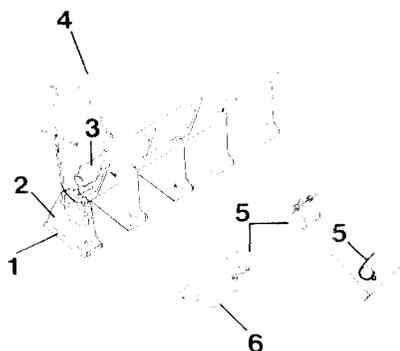


Fig. 82

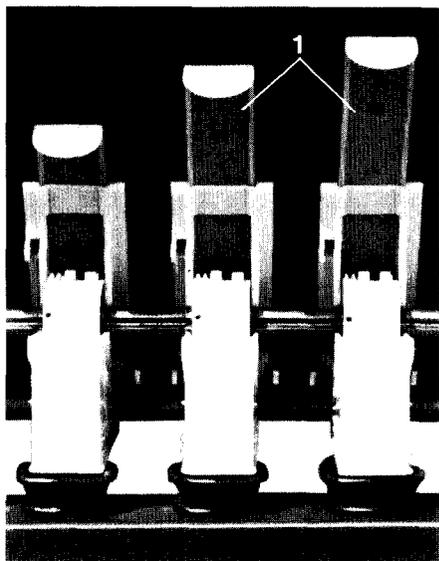


Fig. 83

26 Poudreuse II

La poudreuse AMAZONE II (fig. 80/1) est utilisée pour traiter les graines de céréales avec des produits contenant ou non du mercure. Il est également possible de repoudrer des semences déjà traitées.

La poudreuse introduit en permanence la quantité exacte de poudre nécessaire dans l'écoulement des graines de semence vers les roues distributrices. L'effet d'agitation de l'arbre agitateur tournant à grande vitesse **peut être accentué par des étrilles d'agitation supplémentaires** (fig. 82/5). Les graines sont ainsi enrobées de poudre. Chaque étrille (fig. 82/5) est maintenue par une goupille (fig. 82/6).

26.1 Utilisation de la poudreuse II

- a) **Retirer les fermetures plastique** à glissières (fig. 82/1) situées sous les carters (fig. 82/2) des doseurs de la poudreuse. Dans le cas où certaines roues distributrices ne seraient pas utilisées, laisser en place les fermetures à glissières correspondantes.
- b) **Remplir la poudreuse.** Lors du remplissage veiller à ce que l'arbre agitateur en caoutchouc (fig. 82/3) soit vertical. On obtient cette position verticale en tournant la roue d'entraînement du semoir préalablement levé. Remplir la poudreuse avec le produit traitant. Fermer la poudreuse avec son couvercle (fig. 82/4).
- c) **Remplir de graines la trémie du semoir jusqu'au rebord supérieur de la poudreuse.** Une quantité excessive de graines dans la trémie empêche une rotation facile de l'arbre agitateur et rend difficile l'opération de contrôle nécessaire.
- d) **Faire le double réglage suivant:**

Pour régler la dose de produit traitant, fixer la biellette de poussée (fig. 81/1) au levier manivelle (fig. 81/2) et les positionner sur le repère «0», «A», «B» ou «C», en suivant les indications fournies par le tableau de débit du produit. En position «0» la poudreuse est débrayée. La position repère «C» fournit la quantité maximum de produit. Les positions «A» et «B» correspondent à des valeurs intermédiaires.
- e) **Réglage fin de la poudreuse**

Le coulisseau (fig. 81/3) est utilisé pour effectuer un réglage affiné. Régler la poudreuse à 5 graduations plus haut qu'indiqué sur les tables.
Par exemple:

Tableau A 3	réglage A 8
ou A 8	réglage B 5

Ce surdosage n'est nécessaire qu'au début afin que le poudrage commence rapidement.
- f) **Mettre la glissière (fig. 83/1) du carter de distribution sur la position «³/₄»** même si la table de réglage indique «position ouverte». Autrement ce brassage vigoureux obtenu par les étrilles d'agitation (fig. 82/5) pourrait provoquer la distribution non contrôlée des graines par dessus les roues distributrices.
- g) **Contrôle de débit**

Remplir complètement de graines un auget de contrôle. Ceci permet de vérifier si les graines sont convenablement enrobées. C'est ensuite que l'on peut procéder au réglage de la poudreuse en utilisant la table de la page 74, en reculant de 5 graduations le dispositif de dosage pour revenir sur la donnée fournie par la table de débit. Vider l'auget de contrôle dans la trémie du semoir.
- h) **Effectuer le contrôle de débit du semoir.**
- i) **Remplir la trémie du semoir.**

26.2 Vidange de la poudreuse II

Pour vidanger la poudreuse, mettre l'arbre d'agitateur caoutchouc (fig. 82/3) en position verticale. De l'extérieur de la trémie du semoir, faire pivoter la poudreuse sur son arbre jusqu'à ce que son couvercle soit tourné vers le bas, après avoir dévissé la vis à œil. Le reste de poudre tombe alors dans le couvercle (fig. 82/4) et peut être facilement recueilli après ouverture du couvercle.

26.3 Possibilités de contrôle

Pour réaliser un poudrage rigoureusement précis, les contrôles suivants doivent être effectués:

a) Contrôle de la densité du produit de traitement

La densité des produits sans mercure peut varier sensiblement des valeurs moyennes indiquées sur le tableau. En conséquence, il est recommandé de procéder à un contrôle de densité du produit traitant utilisé. Si les valeurs fournies par le contrôle diffèrent de celles fournies par le tableau, corriger le réglage.

Déterminer le poids de 1 litre de produit traitant. Si la densité obtenue est inférieure p. ex. de 10 % à celle indiquée par le tableau, il faut augmenter la quantité du produit distribué de 10 %, c'est-à-dire modifier le réglage en passant des graduations A2 à A3 p. ex.

En modifiant le réglage sur le coulisseau (fig. 81/3) p. ex. du repère A2 au repère A3 ou du repère A8 sur B1, on modifie la quantité de poudre distribuée de 10 %, ce qui dans les exemples ci-dessus, augmente le dosage de 10 %.

Au contraire en rétrogradant d'une graduation sur le coulisseau, on réduit la dose de 10 %.

b) Contrôle de débit du produit traitant

Une plus grande sécurité est obtenue en procédant au contrôle du débit du produit traitant. Pour ce faire, vidanger complètement la trémie du semoir.

Effectuer quelques tours de manivelle, puis vérifier que la poudre de traitement sort de tous les carters doseurs. Fermer ensuite les carters doseurs avec les fermetures plastique (fig. 82/1). Effectuer ensuite avec la manivelle le même nombre de tours qui avaient été précédemment effectués pour le contrôle du débit des graines. Le produit traitant se dépose sur les fermetures en plastique (fig. 82/1) situées sous les carters (fig. 82/2) des doseurs.

Retirer avec précaution les fermetures en plastique (fig. 82/1) en veillant à ne pas renverser de produit traitant. Le produit est versé sur une feuille de papier ou autre, puis pesé à l'aide d'un pèse-lettre. L'étalonnage préalable du semoir a établi la quantité contrôlée de semence. Ainsi la quantité nécessaire de produit traitant peut alors être facilement obtenue; p. ex. 150 g de produit traitant pour 100 kg de semence équivalent à 1,5 g de produit traitant pour 1 kg de semence.

Si le contrôle du débit de graines a donné 5 kg, il faut obtenir par le contrôle du débit de la poudre traitante:

$$5 \times 1,5 \text{ g} = 7,5 \text{ g de produit traitant.}$$

En cas de différence, modifier le réglage de la bielle de poussée (fig. 81/1) et procéder à un nouveau contrôle de débit.

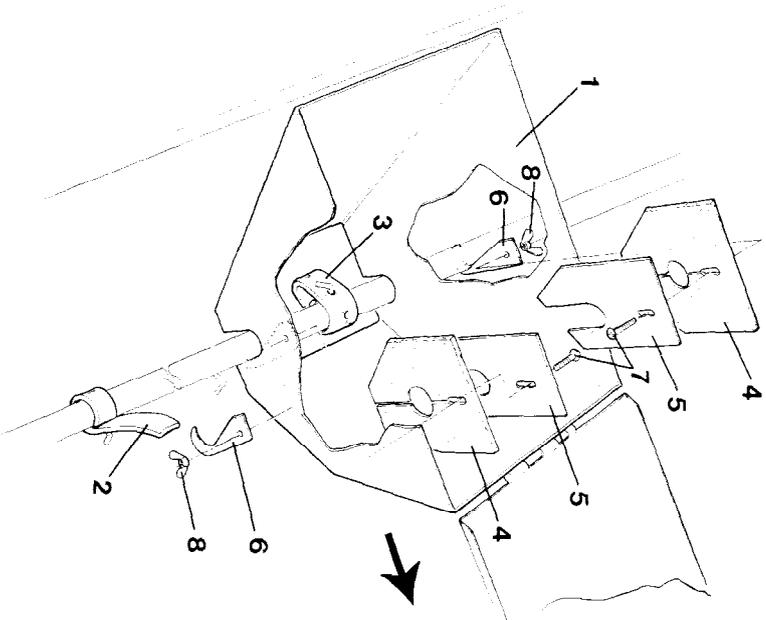


Fig. 84

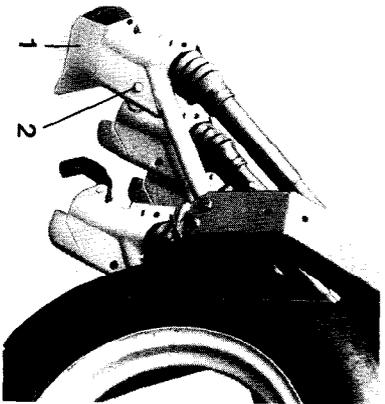


Fig. 85

27 Compartiment de trémie

Pour semer des quantités faibles de semence sur des interlignes larges, il est recommandé d'utiliser les compartiments de trémie (fig. 84/1). Ils permettent de réduire au minimum le reliquat de graines qui ne peuvent pas être semées.

Monter les compartiments au-dessus des carter de distribution qui sont utilisés pour semer les fines graines. Il n'est pas possible de monter de compartiment de trémie au-dessus des deux sorties situées chacune à chaque extrémité de la trémie. En utilisant les sorties d'extrémités de la trémie, il est nécessaire de démonter de l'extérieur 2 tubes télescopiques pour chacune d'entre elles et raccorder au deuxième carter de distribution le tube télescopique des socs extérieurs.

Cette opération est facilitée en réchauffant les soufflets de descente avec de l'eau chaude ou de l'air chaud (par exemple à l'aide d'un sèche-cheveux).

Préalablement au montage des compartiments de trémie, fixer les doigts agitateurs en caoutchouc selon les fig. 84/2 et 84/3 et retirer du compartiment de trémie les reliquats de semence.

Positionner le compartiment de trémie dans la trémie du semoir. Fixer à l'intérieur du compartiment de trémie, la languette d'étanchéité (fig. 84/4) et la contre-plaque (fig. 84/5), et à l'extérieur du compartiment la plaquette de fixation (fig. 84/6), en utilisant les vis à tête ronde M6 (fig. 84/7) et les écrous papillon (fig. 84/8). La plaquette de fixation s'accroche sur l'arbre d'agitation au moyen de son crochet.

28 Sabot décompacteur-éteur

Le sabot décompacteur-éteur (fig. 85/1) est emmanché sur le soc extérieur et maintenu par la cheville (fig. 85/2) et goupillé. Il a pour fonction d'ameublir le sol dans la trace de la roue du semoir et d'étaler les graines sur une bande de 8 cm environ. Il permet d'obtenir une meilleure levée et un meilleur rendement qu'en n'étant pas utilisé, comme d'ailleurs lors de l'utilisation des sabots étaleurs.

Le sabot décompacteur-éteur est retiré lorsque le sol est encombré de débris végétaux (risque de bourrage) ou lorsque le terrain est extrêmement humide.

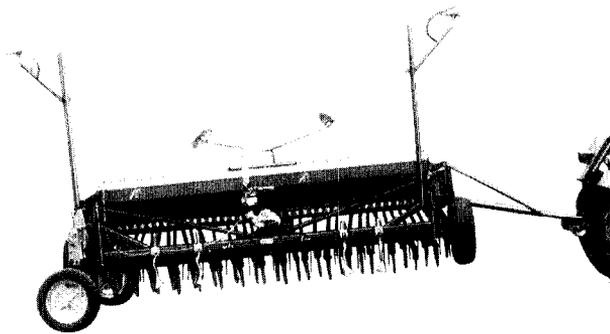


Fig. 86

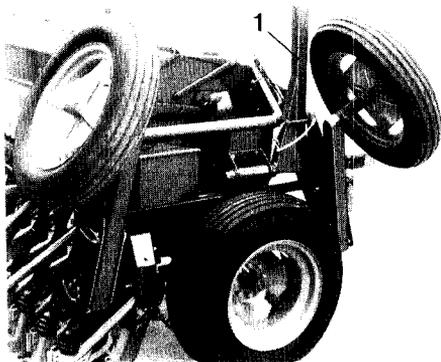


Fig. 87

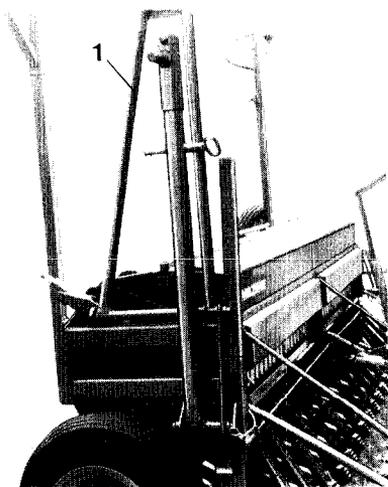


Fig. 88

29 Dispositif de transport en long

Un dispositif de transport en long peut être fourni pour permettre le transport du D8-40 SUPER sur voies publiques.

Il est possible d'équiper le semoir ultérieurement en fourniture séparée.

29.1 Montage du dispositif de transport en long sur le semoir D8-40 SUPER

Visser sur la partie droite des parois latérales du semoir le support pour la fixation des deux roues de transport (fig. 87). Pendant le travail au champ, les 2 roues s'appuient contre la trémie tout en laissant la possibilité de manœuvrer le couvercle de trémie librement. Retirer le traceur droit (fig. 87/1) du semoir et le fixer au point de fixation prévu sur le dispositif de transport en long.

Monter sur la paroi latérale gauche du semoir le timon (fig. 88/1) destiné à être attelé au bras inférieur d'attelage du tracteur. Pendant le travail, maintenir le timon (fig. 88/1) à la verticale.

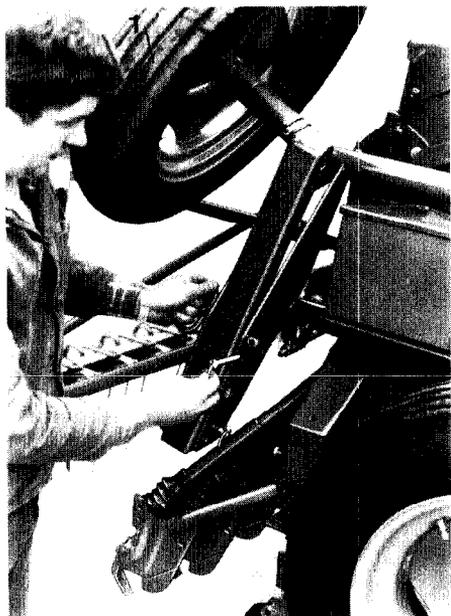


Fig. 89



Fig. 90



Fig. 91



Fig. 92

Pour les déplacements sur routes, abaisser d'abord la roue de transport arrière (fig. 89/1) du dispositif de transport en long, en maintenant le semoir en position relevée. Il est important d'insérer toujours les 2 axes de vérouillage (fig. 90/1) et de les goupiller.

Faire descendre la béquille (fig. 91/1) côté gauche. Abaisser le semoir jusqu'à ce qu'il repose à la fois sur la béquille et la roue de transport arrière. Dans cette position, il est alors possible de décrocher le tirant supérieur de l'attelage 3 points. Relever ensuite le semoir à l'aide du relevage du tracteur de manière à pouvoir également abaisser la roue de transport avant (fig. 92/1) du dispositif de transport en long. Il est alors aussi possible de détacher les tirants inférieurs du relevage du tracteur; le semoir repose sur la béquille et les deux roues du dispositif de transport en long.

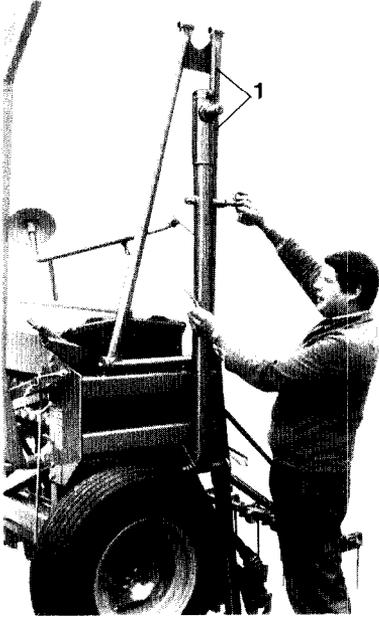


Fig. 93

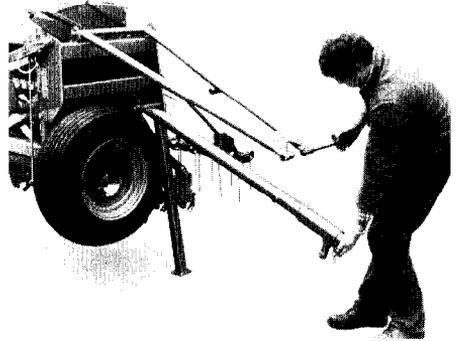


Fig. 94

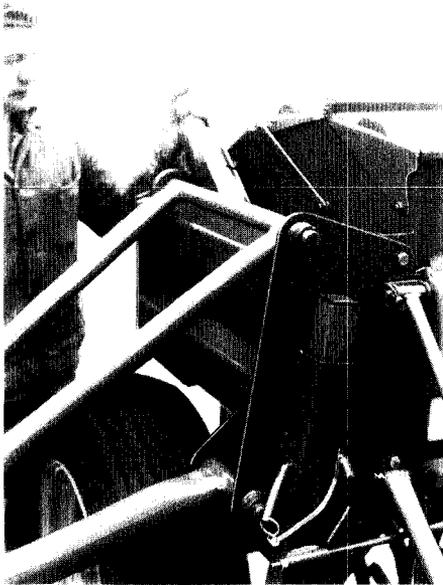


Fig. 95



Fig. 96

Abaissier le timon (fig. 93/1) et le fixer en position de transport (fig. 94).

Retirer de son support l'axe de fixation (fig. 95/1) du timon aux tirants inférieurs du tracteur et l'insérer à la tête du timon (fig. 96).

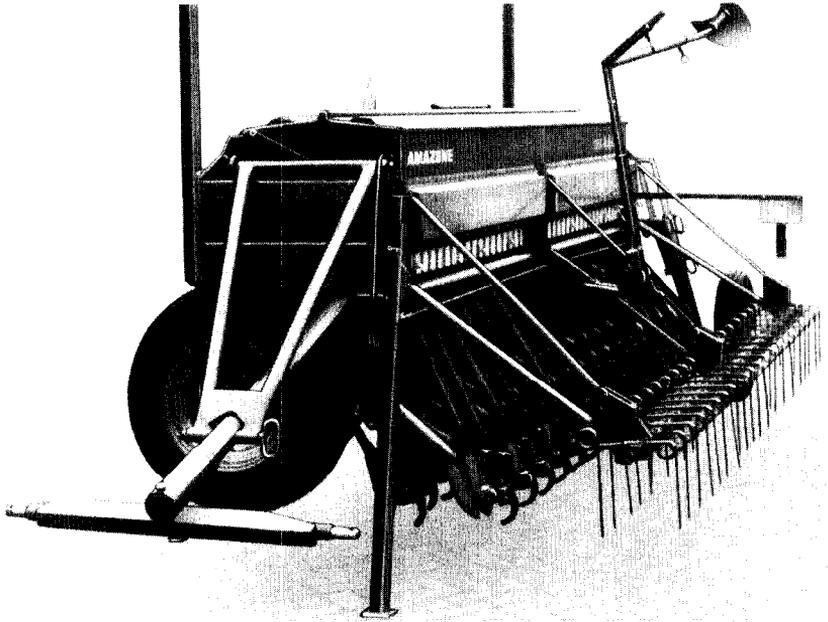


Fig. 97

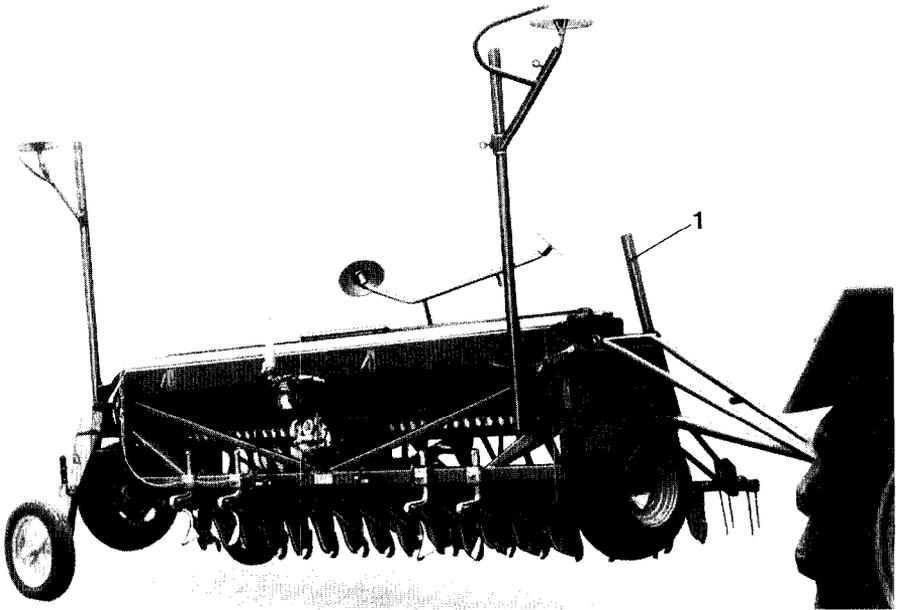


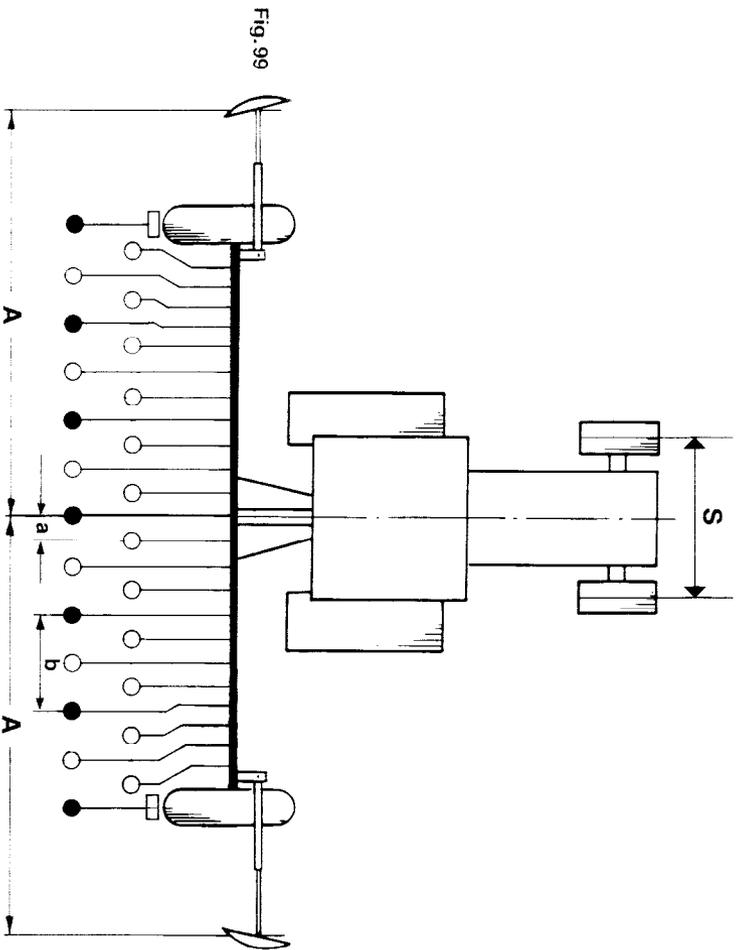
Fig. 98

Semoir prêt pour le déplacement sur route (fig. 97).

Le tracteur se place en avant du timon, s'attèle aux points inférieurs d'attelage du semoir par le tirant inférieur d'attelage et soulève le semoir de manière à ce que la béquille (fig. 98/1) puisse être relevée. Brancher l'éclairage. Le D8-40 SUPER est prêt pour le transport.

Dispositif de transport en long pour D8-40 SUPER avec pneu 5.00-16 et timon pour attelage aux tirants inférieurs d'attelage du tracteur.

Code de commande: 33620.



30 Réglage de la longueur du bras du traceur à disque (Exemples)

a) Ouverture d'une trace dans l'axe médian du tracteur

Ecartement des disques traceurs mesuré à partir de la surface de contact au sol jusqu'au milieu du semoir, selon les modèles:

D8-25 SUPER.....	2,50 m
D8-30 SUPER.....	3,00 m
D8-40 SUPER.....	4,00 m

b) Ouverture d'une trace dans le passage des roues du tracteur

Les mesures donnent des résultats différents en fonction de la voie du tracteur, la largeur de travail et le nombre de rangs du semoir lorsque l'on évalue l'écartement des traceurs à partir des surfaces de contact au sol au milieu de la machine.

Les formules suivantes permettent de calculer la distance correcte entre les traceurs lorsque les socs sont disposés symétriquement par rapport au milieu du semoir:

Largeur de travail	=	Nombre de rangs x la largeur l'interligne
--------------------	---	---

Distance au traceur A	=	Largeur de travail	-	$\frac{\text{Voie du tracteur}}{2}$
-----------------------	---	--------------------	---	-------------------------------------

Exemple 1:

Figure 99, tous les socs sèment; largeur de travail pour un semis de céréales:

Largeur de travail: 3,0 m

Interligne a ≈ 12,0 cm

Nombre de rangs: 25

Voie du tracteur: 1,5 m

$$\text{Distance au traceur A} = 300 \text{ cm} - \frac{150 \text{ cm}}{2} = 225 \text{ cm}$$

Exemple 2:

Figure 99, seuls les socs noirs sèment; largeur de travail pour un semis de betteraves:

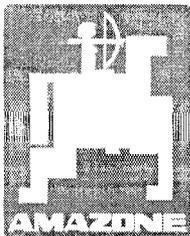
Largeur de travail: 3,36 m

Interligne b ≈ 48,0 cm

Nombre de rangs: 7

Voie du tracteur: 1,5 m

$$\text{Distance au traceur A} = 336 \text{ cm} - \frac{150 \text{ cm}}{2} = 261 \text{ cm}$$



AMAZONEN-WERKE H. DREYER
GmbH & Co. KG

Postfach 51
D-49202 Hasbergen-Gaste

Tel.: (05405) 1501-0
Fax: (05405) 50 11 93

Autres usines: D-27794 Hude · F 57602 Forbach
Filiales en Angleterre et France

<http://www.amazone.de>

email: amazone@amazone.de